

*Maroc :*

**Hassan II organise la répression contre tout un peuple**

(p. 8)

# LUTTE OUVRIÈRE

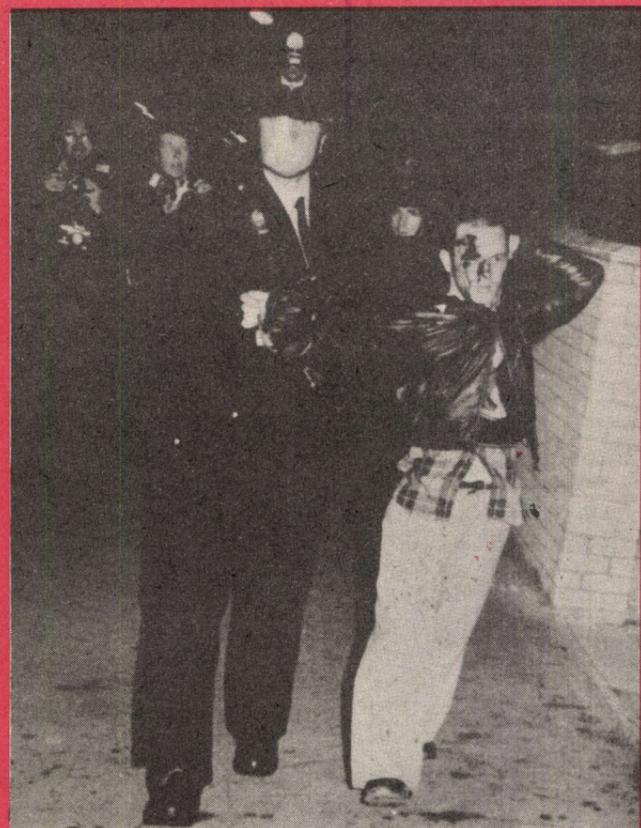
**une  
décentralisation  
qui  
laisse  
la haute main  
à l'Etat**

(p. 5)

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 685 - 18 juillet 1981 - prix : 5 F

**La façade est  
devenue rose...**

**mais pas  
la vie  
des  
travailleurs !**



**Grande Bretagne :**

**la jeunesse  
ouvrière  
se venge  
du racisme  
et de  
l'exploitation**

(p. 5)

## Dans le monde

- Page 8 :  
 — Maroc : Hassan II organise la répression contre tout un peuple.  
 Page 9 :  
 — Grande-Bretagne : la jeunesse ouvrière se venge de l'exploitation.

## En France

- Page 5 :  
 — On va décentraliser... mais l'Etat gardera la haute main.  
 — Radio-télévision : le changement sans risques.  
 Page 6 :  
 — Immigrés : le ministre de l'Intérieur décide, l'administration et la police disposeront.  
 — Hôtellerie : encore loin des 35 heures !  
 Page 7 :  
 — Après la chute de Guy Mollet (1957) : quand les socialistes au gouvernement couvraient la politique du « dernier quart d'heure » en Algérie.  
 Page 10 :  
 — De un à deux millions de smicards : même avec 10 % de plus, le SMIC reste le SMIC.  
 Page 11 :  
 — Dans les entreprises : Thomson-CSF Bagnex ; EGET Vaulx-en-Velin ; Michelin Cholet ; PTT Issy-les-Moulineaux.  
 Page 12 :  
 — La Grand-Mare de Rouen : des locataires en lutte.  
 — Beauvais : le meurtre d'un jeune de 19 ans.  
 — Marseille : une maison de retraite scandaleuse... qui n'est pas la seule.  
 — Lutte contre les licenciements au supermarché de la Villeneuve (Grenoble).  
 Page 16 :  
 — Les caravanes de Lutte Ouvrière sur la route de vos vacances.

## Culture

- Page 13 :  
 — Sélection de livres pour l'été.  
 Pages 14 et 15 :  
 — Livres : *Les amants de Byzance* de Mika Waltari ; *Le vélo rouge* de Gilles Rosset.  
 — Films : *Les contes des chrysanthèmes tardifs* de Mizoguchi ; *Le choc des titans* ; *Et pourtant elle tourne* ; *Téhéran 43*.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Composition : PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Impression : Voltaire Impressions 93.100 Montreuil

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE  
 B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18  
 C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

## PSU : la mouche va-t-elle rater le coche ?

Evidemment, tout le monde ne peut pas être ministre. Quand on est socialiste, communiste, radical, gaulliste repeint en gauche, depuis deux mois, on a ses chances. Mais quand on est simplement dirigeant du PSU... dur, dur. 1,1 % aux présidentielles, c'est un peu court comme escabeau pour atteindre le fauteuil.

Bien sûr, quelques-uns de ses membres se sont retrouvés à des postes dans des cabinets ministériels, comme Michel Mousel, ancien secrétaire national du PSU, entré au cabinet d'Anicet Le Pors, ministre communiste chargé de la Fonction publique. Piètre consolation. Quant à Huguette Bouchardeau, l'actuelle secrétaire nationale, elle s'est pour l'instant mise en réserve, faute de mieux... dans l'attente d'un portefeuille ou, à défaut, d'un porte-monnaie. Et la direction du PSU a décidé de reporter à septembre les discussions concernant son éventuelle participation au gouvernement. De toute façon, le temps ne presse pas puisque la décision ne dépend absolument pas du PSU, mais des dirigeants socialistes.

Sait-on jamais, peut-être cette longue patience sera-t-elle payée par l'octroi d'un poste de sous-secrétaire d'Etat adjoint pour Huguette Bouchardeau... s'il reste encore une petite place ?

Au PSU, en songeant à Rocard et à quelques autres qui sont actuellement ministres, on doit méditer amèrement la fable qui dit que « rien ne sert de courir, il faut partir à temps ».

## Crise de foi au Vatican

La vedette du grand show annuel de Lourdes, Jean-Paul II, étant absente, Lourdes a fait un bide. On attendait paraît-il 200 000 personnes, mais il n'en serait venu que 30 000.

Bien entendu, le pire c'est sans doute pour les hôteliers, qui se lamentent de ce manque-à-gagner considérable, et pour les vendeurs de bondieuseries de toutes sortes, submergés par les stocks de chapelets, crucifix et autres babioles, dont les étals regorgent.

Mais tous les calotins en prennent aussi là un sale coup. Car c'est un comble, tout de même, que le pape ait préféré, à Lourdes et ses curés, un hôpital et ses médecins. Ne croirait-il plus au miracle ? Près de Dieu comme il est, il avait pourtant toutes les chances de passer en premier. Un sabotage comme cela, c'est un coup à se faire lourder.

## « L'Humanité » championne de l'ordre

Les syndicats de policiers qui ont publiquement reproché à Defferre de ne pas éliminer les anciens responsables de la police se sont attiré les foudres de l'Humanité du 8 juillet.

Le secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police s'est vu reprocher d'avoir adopté, « sur le plan revendicatif, un ton qui n'aurait pas déparé face à Marcellin, Poniatowski ou Bonnet ». « Son ton fait les délices de la droite » ajoute l'Humanité, qui estime que « l'insistance (du secrétaire général de la Fédération) paraît outrée, voire franchement déplacée », à la base.

Qu'est-ce que c'est, en effet, que ces policiers pleins d'illusions, qui ont l'air de croire que sous un gouvernement de gauche la police devrait être différente de ce qu'elle était auparavant, débarrassée de ses éléments les plus réactionnaires ? Ce sont des diviseurs !

Le rédacteur de l'Humanité, lui, connaît ses classiques. « Une seule police », avait déjà proclamé Maurice Thorez en 1945. Les dirigeants du PCF seront comme toujours au premier plan dans la lutte pour l'unité... des forces répressives de la bourgeoisie.

## A l'Ouest rien de nouveau



Vers de nouvelles amitiés particulières ? (AFP)

Le 38<sup>e</sup> sommet franco-allemand, qui devait avoir lieu en septembre, a été avancé au 12

juillet. Les deux partenaires jugeaient en effet souhaitable que l'Allemagne et la France harmonisent leur position, pour adopter une position commune face aux USA lors du sommet des pays industrialisés qui se tiendra à Ottawa les 20 et 25 juillet.

A entendre les commentaires ravis qui ont suivi cette première rencontre « ès-qualité » entre Mitterrand et Schmidt, certains avaient des craintes que les choses se passent mal.

N'avait-on pas dit, avant le 10 mai, que Schmidt souhaitait la réélection de Giscard ? Ce dernier ne se targuait-il pas d'entretenir une amitié indéfectible avec le chancelier allemand ?

Eh bien, le pauvre Giscard a dû être bien triste d'être aussi vite oublié. Schmidt, l'infidèle, a réservé à Mitterrand pour le voyage de Bonn les mêmes honneurs qu'il réservait par le passé à son ami Valéry. Et on a eu droit aux chefs d'Etat montés sur un podium, au tapis rouge, aux hymnes nationaux.

Après les amours partagées de Giscard et Schmidt, voilà les « amitiés privilégiées » de Mitterrand-Schmidt. Trois heures de tête-à-tête ont suffi pour que Mitterrand déclare : « Il a été très facile de trouver un langage commun ».

Comme quoi, il est presque aussi facile à un social-démocrate allemand de s'entendre avec un socialiste français de la même eau qu'avec un homme politique de droite comme Giscard.

GIL LANNOU

## La rose et le goupillon

Mitterrand a écrit au pape qu'il regrettait son absence au congrès eucharistique de Lourdes.

Par la même occasion, il lui a souhaité dans un message un « prompt rétablissement pour qu'il puisse continuer son œuvre pour la justice et pour la paix dans le monde ».

Après la présidence, Mitterrand viserait-il la canonisation ?

## Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

|   |                     |
|---|---------------------|
| LUTTE OUVRIERE<br>pour une période de un an : 150 F<br>pour une période de six mois : 85 F  | NOM : .....         |
| LUTTE DE CLASSE<br>(mensuel politique publié par Lutte Ouvrière)  | Prénom : .....      |
| pour une période de un an : 50 F<br>CEUX DU TECHNIQUE<br>(mensuel destiné aux élèves du technique et<br>aux jeunes travailleurs, édité par Lutte<br>Ouvrière) | Adresse : .....     |
| pour une période de un an : 10 F<br>ci-joint la somme totale de : francs .....  | Code postal : ..... |

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.  
 (1) Rayer les mentions inutiles

# La façade est devenue rose,

# MAIS PAS LA VIE DES TRAVAILLEURS

« **U**N chef de guerre dans la lutte contre le chômage », c'est ainsi que Mauroy s'est présenté au cours du Grand Débat sur TF1. Mais il faut bien dire qu'il n'a pas été pour autant très précis sur les batailles qu'il entend mener.

Il y a aujourd'hui 1 825 300 chômeurs. Chaque mois, des milliers de travailleurs supplémentaires perdent leur emploi. A ce rythme, le chiffre de deux millions de chômeurs sera atteint à la fin de l'année. Et cela continuera encore, car la seule vague promesse faite par Mauroy, c'est que la tendance devrait se renverser au printemps 1983 ! C'est dire que, même si Mauroy avait les moyens de tenir ses promesses, le chômage s'accroîtra encore, en imposant des sacrifices de mois en mois plus lourds à la classe ouvrière.

Alors, si le nouveau gouvernement et le Parlement s'affairent, et s'il y a des projets et des réformes, il n'y a vraiment pas grand-chose sur les problèmes qui concernent de façon vitale les travailleurs. Aucun engagement précis, aucune garantie concrète pour protéger leur emploi et pour en donner à ceux qui n'en ont pas ; aucune garantie non plus pour protéger leur pouvoir d'achat contre les hausses de prix. Même les mesures concernant les réductions d'horaires ou l'abaissement de l'âge de la retraite restent encore imprécises.

Pourtant, il n'y a pas moins d'urgence à régler tous ces problèmes qu'à légiférer sur la décentralisation ou la réforme de l'audiovisuel. Mais il faut croire que Mauroy et Mitterrand n'ont pas le même sens des urgences que les millions de travailleurs qui, depuis des années, font les frais de la crise économique.

Bien sûr, Mauroy n'a pas tort de dire qu'il hérite d'une situation économique dont son gouvernement n'est pas responsable. Car il est vrai que Barre et son équipe ont laissé une lourde ardoise. Et il est vrai surtout que l'évolu-

tion de la crise économique ne dépend pas d'eux et qu'ils n'ont aucune prise dessus.

Mais à quoi cela aura-t-il servi de changer, si c'est simplement pour donner de nouveaux arguments à ceux qui nous gouvernent, pour justifier que ce soient toujours les mêmes qui continuent à souffrir de la crise, les travailleurs, les pauvres, les petites gens, alors que ce sont toujours les mêmes qui s'en sortent, ceux qui possèdent ?

Le gouvernement ne peut certainement pas tout. Mais, même pour ce qui dépend de lui, combien d'ouvriers, combien d'employés supplémentaires, l'Etat pourrait embaucher dans les services publics, rien qu'avec l'argent qu'il va donner aux riches propriétaires des trusts nationalisables pour leur racheter leurs usines !

Pour supprimer immédiatement le chômage, il faudrait répartir le travail entre tous, sans diminution de salaires. Il faudrait être prêt à léser les profits des capitalistes. Il faudrait, au nom du droit des ouvriers à leur gagne-pain, à une vie décente, s'en prendre au droit des riches de disposer de leurs entreprises et de leurs ouvriers ! Mais si Mauroy est un chef de guerre, ce n'est certainement de cette guerre-là !

Mitterrand, Mauroy et leur équipe sont simplement des gestionnaires qui se posent en hommes plus habiles que leurs prédécesseurs et qui sauraient concilier les intérêts des capitalistes et des travailleurs. Eh bien, c'est là qu'ils nous trompent.

Si demain, pour des raisons qui leur échappent, la crise s'aggrave encore, il ne faudra pas compter sur eux pour s'en prendre aux privilèges et aux profits des possédants pour sauvegarder les conditions d'existence des travailleurs. Alors ce sera à nous, les travailleurs, de nous défendre !

Arlette LAGUILLER

14 juillet

## L'armée en vedette, Hernu manager

Le 14 juillet a été cette année, plus encore que d'habitude, la grande parade de l'armée. La télévision a été du rendez-vous, pour nous donner une superproduction avec l'armée en vedette américaine. On nous l'a montrée sous tous les angles, sous toutes les coutures. Des jeunes du contingent, en passant par les officiers, sans oublier la panoplie d'armes les plus sophistiquées et les plus meurtrières fabriquées ces derniers temps, étalée sur la pelouse de Reuilly dans le bois de Vincennes, avec explications et force détails sur leur utilisation.

Le grand chef d'orchestre Hernu n'a pas non plus ménagé son temps ni ses arguments pour tenter de réconcilier la « Nation et l'Armée ».

On se souvient qu'en prenant ses fonctions, Hernu avait cédé aux militaires en acceptant les essais nucléaires dans le Pacifique. Après s'être prononcé sans détours contre les syndicats et les comités de soldats, il a annoncé qu'il n'était surtout pas question de chasse aux sorcières et que tous les cadres de l'armée conserveraient leurs postes et leurs responsabilités. Quant à la confiance à avoir dans l'armée, pour Hernu elle est totale : « Depuis la Libération, tous les gouvernements qui se sont succédés ont été élus démocratiquement. Je considère donc que les armées ont servi loyalement

les gouvernements successifs ». Bref, vive la « Grande Muette » !

Les militaires n'ont pas à se plaindre. Ils sont d'ailleurs comblés, puisque Hernu a annoncé qu'il y aurait un effort budgétaire important pour le « développement et non pas le maintien de la dissuasion militaire », pour « poursuivre les études et les recherches en ce qui concerne l'arme à rayonnements différés » (un mot plus pudique pour la sale bombe à neutrons). Il s'est aussi déclaré partisan de la construction, d'ici à l'an 2000, de deux sous-marins nucléaires ainsi que de missiles mobiles. En clair, il s'engage à arroser les militaires de nouvelles augmentations de budget. Rappelons que ce poste englobait, à lui tout seul, plus de 100 milliards de francs, soit plus d'un cinquième du

budget total de l'Etat. Les militaires n'ont même pas besoin de demander : Hernu va au-devant de leurs désirs.

Avant le show du 14 juillet, Hernu a aussi expliqué sa philosophie sur l'armée.

Ainsi, il a déclaré, toujours dans l'interview au journal *Le Monde* à propos de la non-violence : « Quand j'entends des jeunes gens sympathiques prôner la non-violence, je me dis que les meilleurs non-violents ce sont les officiers, les sous-officiers, c'est l'armée ».

Les super-brutes violentes et pas « sympathiques », qui ont gagné leurs galons en Indochine, en Algérie, au Tchad ou en Centrafrique, vont être contentes d'apprendre qu'elles ont fait preuve de non-violence !

Hernu a aussi des projets sur l'avenir de l'armée. A l'entendre, il voudrait, dès l'école, baigner la jeunesse dans l'atmosphère militaire. Ainsi, toujours dans l'interview au journal *Le Monde*, il nous dit : « Il faut informer. On ne peut pas tout demander aux officiers et sous-officiers qui font un travail énorme. (Pensez donc : taper la belote ou traîner des heu-

res au mess, c'est dur-dur... NDLR). Il faut arriver à l'armée préparé, et préparé par l'école, le lycée, l'université. C'est un état d'esprit qui doit changer ». Si on suit bien Hernu, il veut instituer des cours de préparation militaire, à la place de la gymnastique, par exemple ? Qu'en pense donc Henry, l'ancien responsable de la FEN, aujourd'hui ministre du Temps libre ?

Même les hommes politiques de droite ont toujours hésité à tenir un tel langage. Il faut croire que Hernu espère bien se servir du crédit du nouveau gouvernement pour tenter de présenter les militaires comme des agneaux.

Quant aux ventes d'armes à l'étranger, Hernu là encore n'entend rien changer aux pratiques passées, déclarant à ce propos que « ce serait de la folie de dire que la France n'exportera plus d'armement ». Et, même s'il a ajouté qu'« il faut moraliser les ventes d'armes », en excluant « les pays notoirement fascistes et racistes », il faut croire qu'il lui fallait bien éviter de ressembler comme deux gouttes d'eau à



son prédécesseur...

Il faut dire qu'à chaque fois qu'ils ont été au gouvernement, les socialistes ont eu des responsables de l'armée ou de la police qui se sont distingués, non par excès de libéralisme, mais plutôt par excès de rigueur et de répression. C'était le cas pour Jules Moch après la guerre, qui avait créé les CRS ; et ce fut encore le cas lorsque le gouvernement Guy Mollet intensifia la guerre d'Algérie.

Hernu semble bien parti pour essayer de marcher dans leur pas. Mais ce n'est pas parce qu'il est le petit doigt sur la couture du pantalon devant l'état-major, que la jeunesse en fera autant. Elle a plutôt montré, ces dernières années, son dégoût pour l'armée.

Pierre VILMA

## • Enfer et donation...

Un petit frisson parcourt les possédants. Vendredi 10 juillet, la commission des finances a adopté, en même temps que le projet de loi de finances rectificative pour 1981, un amendement présenté par un député du PS au sujet des donations-partage. Ce système de transmission des biens a plusieurs avantages. Les droits à payer étant jusqu'à ce jour moins élevés que les droits de succession, il permet aux riches de transmettre leur fortune de leur vivant à leurs enfants en réalisant quelques économies. D'autre part, il semble que, plus récemment, cette formule donnait la possibilité à certains possédants de se prémunir à bon compte contre le futur impôt sur les grandes fortunes : ceux qui pensaient être concernés partageaient leurs

biens, chaque morceau de fortune ayant des chances de ne pas rentrer dans les catégories visées par la loi.

Et c'est pour limiter ces opérations que le gouvernement a décidé d'agir. Désormais, donc, cette combine, parfaitement légale, serait taxée presque autant que l'héritage.

A cela le gouvernement ajoute le projet de prélèvement exceptionnel de 10 % de l'impôt sur les bénéfices pour les entreprises de travail temporaire, et un projet de taxation des frais généraux de toutes les entreprises sans exception.

Où va-t-on ?, s'est-on aussitôt exclamé du côté des coffres-forts. A entendre les lamentations s'élever, on aurait presque cru que les riches avaient perdu,

non pas un petite faveur, mais pratiquement corps et biens. Dans *Le Figaro* du 14 juillet, on apprendait que cela allait « briser la continuité familiale d'une génération à l'autre », « disloquer les patrimoines » et puis « faire baisser les bras à tous les créateurs de richesses ». Enfin, on risquait « le découragement et le refus d'entreprendre », d'où résulte (on comprend tout) « l'appauvrissement général ».

Il y a tout de même de quoi rire des petits malheurs des propriétaires des grosses fortunes, qui auront à déboursier un peu plus de frais de succession. D'autant plus que, là aussi, il faudra voir à l'usage ; car le maquis juridique leur laisse sans doute d'autres possibilités de passer au travers.

N.M.

## • Nationalisations

### Comment ne pas avoir tous ses œufs dans le même panier

Que fait un capitaliste sur le point d'être nationalisé ? Il se demande comment en profiter. A peine Mauroy avait-il fini de prononcer son discours à l'Assemblée nationale, que la banque Rothschild annonçait ses préparatifs.

D'après *L'Humanité* du 10 juillet, la banque s'appête à se restructurer, en regroupant dans un premier temps tous les actifs qu'elle possède dans deux de ses sociétés. Puis elle procéderait à la création de deux nouvelles sociétés.

Regrouper pour se scinder, voilà qui paraît ne rimer à rien. Oui, mais l'une de ces nouvelles sociétés s'occuperait du crédit bancaire, qui tombe sous le coup de la nationalisation. La seconde, elle, y échapperait, en gardant toutes les actions et tous les titres de participations industrielles et financières.

Le (gros) tour serait joué. Avec même la perspective

pour Rothschild d'être largement indemnisé, puisque la société nationalisable possède des immeubles réévalués — et donc susceptibles d'une indemnisation plus substantielle.

Mais David de Rothschild voudrait en plus faire croire que toutes ces combines relèvent de considérations morales. C'est ainsi qu'il a déclaré à un Comité extraordinaire d'entreprise tenu le 10 juillet : « C'est une question d'éthique, d'honneur et de dignité que de céder à l'Etat une société saine ». Sans doute, comme c'est, pour les banquiers, « une question d'éthique, d'honneur et de dignité » que de s'enrichir sur le dos des travailleurs.

Les grandes manœuvres commencent donc, car Rothschild aura et a déjà des imitateurs. Les capitalistes sur le point d'être nationalisés ne s'en cachent même pas. Sans doute parce qu'ils savent ne rien risquer.

G.F.

## • Drame antique à la Chambre

Mini-crise au Palais-Bourbon, lors de la séance du 15 juillet de l'Assemblée nationale : inspirée sans doute par l'histoire antique, la nouvelle opposition — c'est-à-dire les groupes parlementaires UDF et RPR — s'est retirée sur l'Aventin. Plus modestement, disons qu'elle a quitté la salle en signe de protestation et en essayant d'avoir l'air solennel.

Le motif de cette protestation est d'abord une querelle de procédure, et ensuite une polémique sur les temps de parole accordés aux groupes parlemen-

taires. Ceux-ci étaient jusqu'à présent partagés à peu près également entre les quatre partis de l'hémicycle, mais le Parti Socialiste voudrait bien, maintenant qu'il est le plus fort, que le temps de parole soit proportionnel à l'importance des groupes : par exemple, une demi-heure pour le PS, un quart d'heure pour chacun des trois autres ! Ce petit abus de pouvoir a ulcéré les députés UDF et RPR qui, décidément, ont du mal à s'habituer à leur transmutation en députés de l'opposition, accompagnée

de la transmutation réciproque de l'opposition en majorité.

Mais, rassurons-nous : la retraite sur l'Aventin semble s'être limitée à une balade dans les couloirs et à une station à la buvette, puisque la séance n'a pas tardé à reprendre, avec de nouveau les députés de la droite...

Il faut croire qu'au Palais-Bourbon, quand certains se drapent dans leur dignité, celle-ci ne les couvre pas bien longtemps !

A.F.

## DU NOUVEAU EN POLOGNE :

### Un congrès qui discute !

Qui sera finalement élu secrétaire du Parti Ouvrier Polonais, à la suite du congrès que celui-ci vient de tenir à Varsovie ? A l'heure où nous écrivons, on ne le sait pas encore. Et ce fait en lui-même montre qu'il y a quelque chose de changé dans ce parti qui, depuis trente ans, préside aux destinées du soi-disant « socialisme » polonais. C'est ainsi que le congrès a refusé de procéder à l'élection du premier secrétaire de la façon dont le premier secrétaire sortant, Kania, le proposait. Au lieu d'élire celui-ci au début du congrès, on l'élima à la fin, et ce sera le Comité central élu qui proposera les candidatures.

Ce fait, qui semble avoir ébranlé la position de Kania, peut paraître mineur. Mais il est si peu courant, dans les partis au pouvoir d'Europe de l'Est, qu'il vaut d'être noté. Car il montre que le régime de l'unanimité et des congrès préfabriqués, pour le moment du moins, a vécu en Pologne.

Le parti polonais n'est certes pas pour autant une représentation démocratique de la

population, ou des travailleurs. S'il représente quelque chose, c'est les couches dirigeantes polonaises, c'est la bureaucratie de l'Etat et de l'appareil économique. Mais ce congrès démontre que cette bureaucratie, face au mouvement de la classe ouvrière polonaise, est loin d'être unanime. Sans doute, elle veut garder l'essentiel de ses pouvoirs, de ses privilèges, de ses postes. Une minorité, pour cela, est prête à recourir à la répression, avec l'aide des troupes russes au besoin. Mais d'autres, semble-t-il bien plus nombreux, sont partisans, tout en gardant bien le pouvoir entre leurs mains, de profiter des mouvements de la classe ouvrière polonaise, de l'effervescence de toutes les couches sociales, pour prendre, justement, quelque distance d'avec la tutelle russe. C'est cela, le fond de la politique de la fraction dite « libérale » du PC polonais.

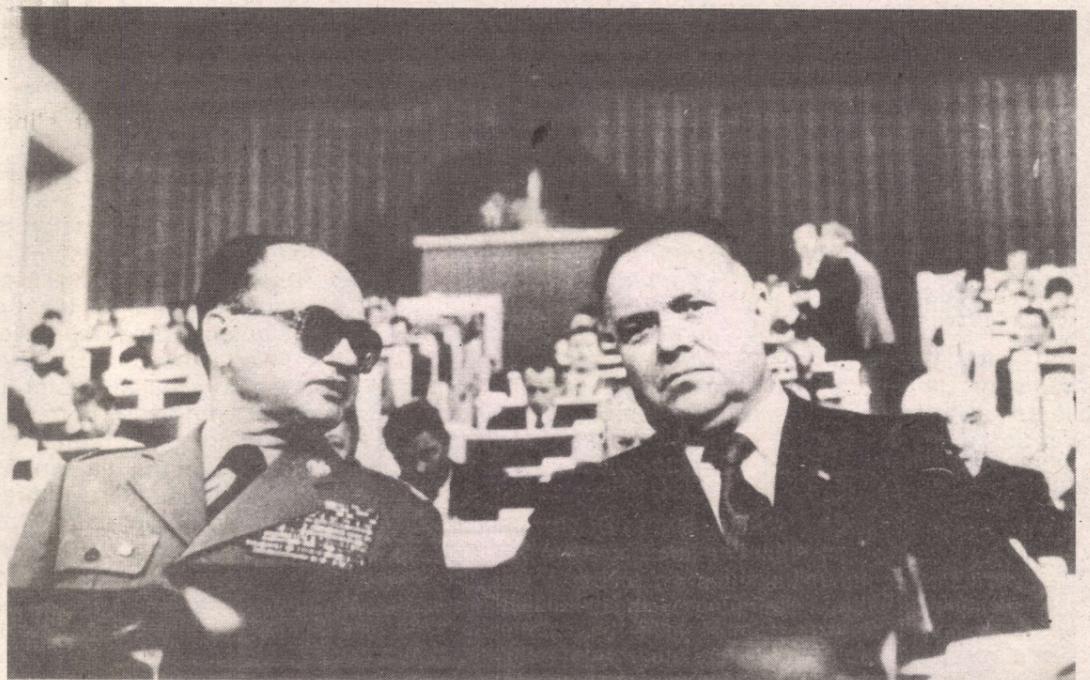
Or, de ce point de vue, le simple fait que le secrétaire du parti polonais soit désigné par le congrès lui-même est un camouflet pour les Russes.

Car, même si finalement ce devait être Kania, il n'aura pas été désigné à Moscou, ni même par une concertation préalable avec les dirigeants russes. C'est les bureaucrates polo-

nais eux-mêmes qui auront choisi leurs dirigeants. Et cela, en soi, est une preuve de l'indépendance qu'ils ont acquise. Et cela veut dire au moins, pour les travailleurs polonais, que,

malgré toutes leurs menaces, les dirigeants du Kremlin sont loin, aujourd'hui, de pouvoir faire la loi en Pologne.

André FRY



Jaruzelzki à gauche et Kania à droite, à l'ouverture du congrès du Parti Communiste Polonais.

# ON VA DÉCENTRALISER... MAIS L'ETAT GARDERA LA HAUTE MAIN

« Révolution pacifique » a résumé Gaston Defferre en présentant son projet sur la décentralisation. Pierre Mauroy et François Mitterrand ont renchéri pour la valoriser et montrer l'importance qu'ils y attachent l'un et l'autre. D'autant que ce sera l'un des premiers textes soumis au vote des députés. Bref, ce serait du sérieux.

Quand on y regarde de plus près, il apparaît que ce fameux projet ne présage pas de si grands bouleversements qu'on veut bien le dire. Certes il y a des innovations. Les élus locaux seront plus libres, mais dans d'étroites limites. Les communes auront ainsi dorénavant la possibilité de prendre des décisions même si elles ne plaisent pas au préfet. Jusqu'à présent le préfet pouvait faire annuler une mesure contraire au souhait du gouvernement. Avec ce projet, ce n'est qu'après coup qu'il pourrait faire valoir son point de vue devant le tribunal administratif. Les communes voient leurs droits d'intervention dans les conflits sociaux s'étendre, ce qui ne veut pas dire grand chose étant donné qu'on ne leur donne aucun moyen pour s'opposer à la fermeture d'une entreprise en difficulté. Cela peut se résumer soit à faire connaître leur opposition à des mesures de licenciements, soit à subventionner des entreprises si les communes en ont les moyens.

Mais l'Etat garde la haute main sur les communes. Elles peuvent certes voter un budget en déficit si elles se refusent à augmenter les impôts communaux. Mais une Cour Régionale des Comptes, composée de fonctionnaires, aura pour tâche précisément d'éplucher les budgets communaux et de sanctionner si besoin est. Cette cour pourra même révoquer les élus récalcitrants. A part cela, c'est sûr, les communes sont libres de faire ce qu'elles veulent. Si elles s'écartent du droit chemin, on les y remettra gentiment, c'est tout.

Pour les départements, il y a un monde entre les intentions affichées et la réalité. La règle est là encore que le Conseil général du département est souverain de ses décisions et de leur exécution.

Le département aura donc un plus grand rôle dans l'application de ses décisions. On fait une petite fleur en faisant disparaître les préfets qui réapparaissent sous le nom de « commissaires du gouvernement ». Peut-être leur costume de fonction changera-t-il. Mais leur fonction demeurerait la même pour l'essentiel car ils « assurent seuls la direction des

services de l'Etat » et en particulier « le respect de l'ordre public ». Les bourses du département seront tenues là aussi par un fonctionnaire de l'Etat.

Enfin les régions. D'avance, on nous prévient : une loi complémentaire sera votée dans quelques mois. On en reste donc à des déclarations d'intention et à deux certitudes néanmoins : les régions auront un Conseil Régional élu au suffrage universel direct avec un scrutin proportionnel dont les modalités sont à définir. Ensuite, il n'y a plus de tutelle de l'Etat. Le président du Conseil Régional se voit attribuer la charge de la gestion des services que l'Etat voudra bien lui accorder et dont la liste ne sera rendue publique que dans quelques mois. Il est précisé qu'en principe les départements auront « la responsabilité du développement économique et social régional ». Ils pourront élaborer « un plan régional », on leur donne un rôle de « promotion » et d'incitation pour le tourisme, les services publics régionaux. De la promotion, oui, mais pas de pouvoir. Les élus pourront causer jusqu'à plus soif, l'Etat tranchera en dernier ressort.

Tout ce projet qui multiplie les mots liberté, souveraineté, responsabilité, etc., escamote le problème des finances. Defferre, interviewé à ce sujet, a reporté la réponse à plus tard, la loi ne sera pas votée avant un an. Quant à Mauroy, lui, il a laissé entendre qu'en principe les collectivités locales et régionales verraient leur budget passer de 19 % actuellement à 25 % du budget national. Et pour faire un geste : l'Etat prend en charge immédiatement certaines dépenses de police et de justice qui revenaient aux communes.

Bref, un projet de loi tout en trompe-l'œil : d'un côté les collectivités locales se voient attribuer certaines fonctions nouvelles et ce n'est pas un mal. Mais de l'autre côté, l'Etat se garde tous les moyens pour continuer à faire peser son autorité.

Un exemple, à Plogoff, si la construction d'une centrale nucléaire avait été décidée par le plan, ce ne sont ni les élus régionaux ou locaux, et encore moins la population, qui auraient pu avoir droit au chapitre ; Defferre l'a bien précisé devant les journalistes de France-Inter mercredi 15 juillet.

Alors sans doute cette grande réforme de la régionalisation, cette décentralisation annoncée à son de trompe, a, il faut bien le reconnaître, un côté un peu vide. Sans doute, les régionalistes, les nationalistes corses, pour qui il est prévu un



Avec son projet sur la décentralisation, Defferre a parlé de « révolution pacifique » mais ce projet ne présage pas de grand bouleversement.

statut à part, y trouveront peut-être quelques satisfactions. Le nouveau gouvernement peut se montrer d'autant plus libéral sur ce terrain, qu'il s'agit de réformes finalement peu coûteuses.

Mais cette réforme correspond sans doute aussi à un problème réel qui se pose à la bourgeoisie française. Le découpage du pays en départements date de deux siècles — et ce sont des unités territoriales adaptées sans doute à un pays rural et encore peu développé, telle que l'était la France à l'époque — ; mais aujourd'hui, le département

s'avère sans aucun doute une entité trop restreinte pour permettre un bon fonctionnement économique, du point de vue même des industriels capitalistes. D'ailleurs, De Gaulle avait déjà tenté de mettre en place une réforme régionale, relayé ensuite par Pompidou, qui d'ailleurs a créé les actuelles régions. En donnant un peu plus de place aux organismes régionaux, le gouvernement met en place des tampons, dès lieux où à défaut de décider d'une orientation contraire à celle prévue par le gouvernement, il sera possible de discuter, de négocier.

Les nouveaux élus, bien que sans trop de pouvoir réel, pourront être d'une certaine façon une soupape de sécurité entre les aspirations de la population locale et les décisions du gouvernement.

La « grande » réforme, la première de toutes comme l'a expliqué Defferre, est, on le voit, sans doute dans son fond destinée à dépoussiérer un peu une administration hypercentralisée. Quant à faire progresser les libertés locales ou à donner à la population plus de pouvoir, c'est un autre problème.

Guy FICHET

## Radio-télévision : LE CHANGEMENT SANS RISQUES

Le changement s'installe doucement à la radio et à la télévision. Après Elkabach viré mais indemnisé, c'est le tour de Michel Bassi de Radio Monte-Carlo de se retrouver dehors pour laisser la place à un autre. Il paraît que certains seraient désireux de faire subir le même sort à Cavadà, le patron de l'information de la première chaîne.

On verra peut-être (ce n'est même pas sûr) des têtes nouvelles à la télévision. Mais tout le monde attend maintenant la prochaine réforme de l'audiovisuel que le gouvernement veut mettre en place en automne.

Une commission de dix membres composée de jour-

nalistes, de réalisateurs, d'écrivains et de hauts fonctionnaires concocte un projet. La grande idée est de rendre indépendante du gouvernement la future commission qui aurait la charge de présider ces nouvelles sociétés de radio et de télévision. Ainsi le pouvoir ne pourrait plus intervenir.

Mais à supposer même que l'on crée ainsi une « commission indépendante », le tout sera de savoir si les hommes et les femmes qui la composent le seront aussi, sans songer ni à leur carrière, ni à faire plaisir au pouvoir, ni aux liens qu'ils ont avec lui, ni aux bonnes relations qu'ils ont avec tel ou tel groupe

capitaliste, ni... mais la liste serait trop longue. Il y a tellement de raisons de vouloir se mettre dans les petits papiers des gouvernants et des possédants.

Alors, une radio et une télévision plus libres par rapport à l'équipe gouvernementale en place ? Peut-être. Mais au service des travailleurs, sûrement pas.

Les journalistes de RTL et d'Europe 1 sont théoriquement beaucoup plus indépendants du gouvernement que ceux de la radio et télévision nationales. On ne peut pas dire pour autant que ces stations soient des repaires de l'anticonformisme et de la contestation.

## Le ministre de l'Intérieur décide, l'administration et la police disposeront

Gaston Defferre avait déclaré qu'il suspendait les expulsions en cours des travailleurs immigrés et que les procédures prévues par la loi Bonnet ne seraient plus appliquées.

Des instructions en ce sens avaient été envoyées aux préfets. Pas toujours suivies d'effet, d'ailleurs, au niveau des commissariats. Comme en avait témoigné, début juin, le MRAP, qui dénonçait le sacage par la police du foyer-hôtel de la rue d'Aix, à Paris, et le molestage des résidents.

Le ministre de l'Intérieur vient, le 12 juillet, de compléter ces directives par une circulaire de 10 pages précisant les modalités de sa politique. Il rappelle que « les étrangers nés en France ou y étant entrés avant l'âge de 10 ans ne doivent pas faire l'objet d'une menace d'expulsion ». Pour les autres, l'expulsion peut être décidée, mais seulement « en cas de nécessité impérieuse d'ordre public ». La circulaire mentionne parmi ces cas le trafic de drogue, le proxénétisme, le viol, etc. Par ailleurs, pour ceux ayant déjà fait l'objet d'une mesure d'expulsion, l'arrêté pourra être abrogé après avis de la Préfecture. Et enfin, la validité du titre de séjour dont le renouvellement aurait pu être refusé sera prolongée automatiquement de trois mois.

En conclusion, M. Defferre demande aux préfets « de rappeler d'une manière très ferme au personnel appelé à connaître de la situation des étrangers, qu'il s'agisse des personnels administratifs ou de police, qu'ils doivent leur réserver l'accueil courtois et compréhensif que tout usager est en droit d'attendre du service public ».

Si ces instructions étaient suivies d'effet, cela constituerait, sans aucun doute, un assouplissement des conditions administratives de séjour des immigrés. Mais seront-elles vraiment appliquées ? La conclusion du ministre montre que rien n'est moins sûr. Car sur le terrain, comme par exemple dans la ZUP des Minguettes, à Vénissieux, ainsi que le rapporte le journal *Le Monde* du 14 juillet, le dialogue préconisé par le préfet est loin de s'instaurer : les policiers n'acceptent pas l'arrêt des mesures d'expulsion qui était, disent-ils, « la seule mesure qu'ils craignaient ».

Car, en effet, ni l'administration ni la police n'ont changé : ce sont toujours les mêmes directeurs, chefs de service et chefs de bureau qui décident de la situation des immigrés, en entravant ou non les démarches. Les mêmes policiers, y compris les plus notoirement racistes, sont toujours en place. Et personne parmi la nouvelle majorité, y compris Defferre, n'entend changer quoi que ce soit à cela.

Annick MORIZET

## ENCORE LOIN DES 35 HEURES !

Ces temps-ci, on a beaucoup entendu parler de la semaine de 35 heures, transformée depuis peu en semaine de 39 heures, à discuter branche par branche.

Or certaines branches du secteur privé, telles que l'hôtellerie et la restauration, en sont encore à appliquer dans leurs conventions collectives les semaines de 49 et 55 heures. Cette durée de travail excessive, autorisée par la législation, correspondrait théoriquement à 40 heures de travail effectif, étant donné le soi-disant caractère intermittent du travail (c'est le système de ce que l'on appelle les heures d'équivalence).

Mais dans les faits, c'est bien 49 heures ou 55 heures qui sont concrètement effectuées, sans être payées en heures supplémentaires. De plus en plus, les employeurs de l'hôtellerie embauchent leur personnel (femme de chambre, serveuse, cuisinier, plongeur, etc.) sous la qualification d'aide-hôtelière. Ceci permet à l'employeur d'exiger de son personnel n'importe quel travail, entraînant une multiplicité des tâches et donc aucune heure d'équivalence.

D'autre part, les employeurs se montrent de plus en plus exigeants quant à la quantité de travail à effectuer. Par exemple, l'aide-hôtelière ayant la fonction de femme de chambre doit faire le ménage d'une vingtaine de cham-

bres en moyenne dans la journée ; mais la plupart des employeurs exigent beaucoup plus, jusqu'à 25 chambres. Leurs exigences vont jusqu'à demander au personnel de venir travailler n'importe quand, le dimanche, les jours fériés et aussi le soir à l'improviste quand le besoin s'en fait sentir, en employant pour cela tous les moyens de pression possibles.

Quel sera en vérité le change-

ment réel pour le personnel de l'hôtellerie et de la restauration ? La réduction du temps de travail sera-t-elle appliquée dans ces secteurs ? S'il doit y avoir des discussions, avec qui se feront-elles, l'hôtellerie étant dominée par les syndicats patronaux ? Autant de questions sur lesquelles le personnel reste songeur...

Correspondant LO  
Grenoble

## EN ATTENDANT LA NATIONALISATION

A l'usine de Vitry-sur-Seine de Rhône-Poulenc, l'annonce de la nationalisation du groupe RP SA à l'automne prochain n'a pas provoqué de remous parmi le personnel. Il faut dire que cela n'a surpris personne car cette mesure était attendue par tous depuis l'élection de Mitterrand.

Mais même si les travailleurs n'en espèrent pas grand-chose, les commentaires sont cependant nombreux et on entend souvent des remarques telles que : « Si au moins les têtes pouvaient changer à la direction ! ». Pour d'autres, c'est le fameux distingo de Mauroy entre nationalisation et étatisation qui suscite l'interrogation : « Mais la différence, c'est quoi au juste ? ». L'indemnisation des actionnaires est également évoquée et elle ne choque pas forcément. Non, vraiment, dans l'immédiat, si une chose est attendue de pied ferme par les travailleurs de RP Vitry, c'est plutôt... les vacances !

Correspondant LO

## SOUSCRIPTIONS

Nous continuons cette semaine la publication simultanée des noms de tous ceux qui ont soutenu financièrement la campagne d'Arlette Laguiller et de ceux qui ont souscrit pour aider les candidats et les candidates de Lutte Ouvrière aux élections législatives.

Que tous et toutes soient ici remerciés. Le montant total des deux souscriptions atteint ce jour : 1.296.717 F

BORDEAUX : Suzanne, 200. Bibi, 50. Sympathisant, 20. Lecteur LO, 15. Copine sympa, 20. Chômeuse, 10. Lecteur LO, 10. Employée bureau CHR, 25. Patrice, 32. Dames de France, 40. VERNON : Rolande, 45.

ROUEN : Anonyme, 100. Yvon, 150. Pour le socialisme, 30. Raymond, 25. Parents d'un copain, 50. Simon, 40. Pour Arlette, 30. Vive le socialisme, 35. Enseignants de Fécamp, 50. Le Havre, 30. Travailleuse CHU, 500. Un ouvrier de Quatre Marres, 200. Un cheminot, 100. Employée CRAM, 100. Des camarades, 100. Michel, 50. Un sympathisant, 100.

TOULOUSE : Soutien, 15. Martine, 100. Margotte, 100. Mère d'une sympathisante, 20. Nadine, 20. Josette, 50. Guy, 100. Josepha, 5. Danièle, 11. Albert, 50. André, 30. Mère d'une sympathisante, 100. Elisabeth, 100. Martine, 500. Soutien, 10. Dobois, 50. Un secrétaire de syndicat, 50. Un ouvrier VOA, 20. Pierrot et François, 50. Pierre, 10. Vincent, 20. Gérard, 10. Soutien, 10. Jacques, 10. Soutien, 20. Michèle, 25. Claire, 20. Un sympathisant de Montauban, 15.

SAINT-GAUDENS : Castex, 200. Collecte Cellulose d'Aquitaine, 1.051. MAL, 100. IBL, 100. Bergam, 100. Guiller, 10. Illisible, 50. Idem, 30.

LYON : Millet, 20. Janvin, 80. Une sympathisante, 30. Un sympathisant, 20. Une laborantine Croix-Rousse, 14. Un sympathisant, 100. Un acheteur à Oullins, 10. Renée, 15. Marindat, 20. Une acheteuse de Villefranche, 50. Un sympathisant, 50. SNCF Oullins, Paul, 20. Un sympathisant, 100. Un sympathisant, 100. Patrick, 20. Une sympathisante, 10. Gabuzomeue, 15. G., Villeurbanne, 200.

RVI SAINT-PRIEST : Jean-Paul, 20. Anne-Marie, 15. VALENCE : Soutien, 50. Sympathisant, 45.

ROUEN : Darras, 50. Bernard, 10. Francis F., 10. Anonyme, 10. Un chômeur, 10. Un aiguilleur, 10. Tonio, 10. Jacques, 10.

ST-FONS : Clerc Gérard, 10. M.P. Petit, 100.

VALENCE : Vinay, 15. Sœur de député 0,97 %, 50. Soulieu, 26.

LE MANS : Copain du Mans, 100. Sympathisant, 200. Infirmière, 50. Sympathisant, 100.

PARIS, REGION PARISIENNE : CAF Suzy, 10. Colette, 10. Annie, 10. Michel, 750. Anne Amiens, 20. Annie, 20. Valérie, 50. Michèle, Crédit Lyonnais, 20. Mme Gidon, 10. Eric Kraft, 100. Patrick Martin, 100. Françoise, 100. Anonyme, 30. Gérard, 20. Jacqueline, 10. Marie-Hélène Panek, 150. Une copine, 100. A.M. Green, 50. Martine Vidal, 50. AR, un vieil anar convaincu par Arlette, 200. Hirbeau, 200. Sylvie, 10. Patrick, 10. Ghislaine, 15. Yannick, 10. Sarrebourg, 30. Marie-Christine, 300. Maryse, 10. Yolande, 10. Annick, 10. Michel, 25. Pascal, 20. E.P., 50. Pour la colle, 10. Je fais ce que je peux, 11. Pour la liberté, 10. Roger, 50. Dani, Sevrans, 50. Vidène, 20. Yves, 300.

Savigny, 5. Une militante, 100. Un cheminot de Paris-Est, 100. Un cheminot de Paris-Nord, 100. King JF et E, 100. Simon Maurice, 50. Morisot G et G, 50. Truffaut Laurent, 10. Cosse Micheline, 10. Appelé contre l'armée, 50. Son copain, 30. Chantal, Argenteuil, 100. Marie-Claire, Paris XII, 200. Levent P., Carpentier J.L., 60. Annie Obé, 50. Anonymes, 80. Sympathisant enseignant au lycée de Villeneuve-la-Garenne, 100. Joël, 100. Dominique, 10. Claude, 50.

DÉPÔT SNCF DE PARIS SUD-OUEST : C.R.B., 80. Douence, 100. Genot, 10. R.D., 50.

RÉUNION PUBLIQUE BRETAGNE : Un sympathisant, 20.

SNECMA CORBEIL : Tanzé, 20. Malingre, 10. Diogo, 50.

MONTREAU : Une sympathisante de Surville, 20. Père Noël, 40. Une maman chouette, 150. Un copain (Surville), 10. Kiki, 100. Pascal, 100. Sam, 50. En soutien, 10. Eric, 500.

LMT (Boulogne-Billancourt) : Francine Azkovic, 90. Un copain de LMT, 50. Koupper Daniel, 100. Claude, 10. Bernard, 10. Michel D., 10. Denis, 20. Pierre F., 10.

CAF : Bernard, 10. Marcel, 10. Adrien, 10. Pour la révolution, 50. Régis, 50.

MONTPELLIER : Ancien militant du PC, 15. Chantal, 50. Laurence, 50.

PARIS, RÉGION PARISIENNE : CAF Suzy, 10. Colette, 10. Annie, 10. Michel, 750. Anne Amiens, 20. Annie, 20. Valérie, 50. Michèle, Crédit Lyonnais, 20. Mme Gidon, 10. Eric Kraft, 100. Patrick Martin, 100. Françoise, 100. Anonyme, 30. Gérard, 20. Jacqueline, 10. Marie-Hélène Panek, 150. Une copine, 100. A.M. Green, 50. Martine Vidal, 50. AR, un vieil anar convaincu par Arlette, 10. Ghislaine, 15. Yannick, 10. Sarrebourg, 30. Marie-Christine, 300. Maryse, 10. Yolande, 10. Annick, 10. Michel, 25. Pascal, 25. E.P., 50. Pour la colle, 10. Je fais ce que je peux, 11. Pour la liberté, 10. Roger, 50. Dani, Sevrans, 50. Vidène, 20. Yves, 300.

CRÉDIT LYONNAIS PARIS : Sympathisante, 30. Liliane, 100. Annie, 50. Françoise, 20.

THOMSON ST-DENIS : Aline, 70. Touraine, 100. Baba, 100. Rigou, 20. Pour arrondir, 10.

LYCÉE RENOIR (Asnières) : Beziaud (professeur), 25. Un prof, 25. Mère d'un militant, 500.

ROSNY-SOUS-BOIS - MONTREUIL : Mme Callot, 10. Fonatine, 5. Duflot, 10. Yvonne, 50. Jeanne Veillant, 50. Sara, 100.

LYCÉE DE NOISY-LE-SEC : Marc Jussel, 50. André, 195. Anonyme, 20. Gilbert, 20. Mauricette, 20. Maestracci, 10. Payock, 10. Dadoun, 45. Vial, 20.

PTT ARCHIVES - PARIS : Jean-Pierre, 150. Thierry, 100. Jean-Michel, 100. Gisèle, 90. Chantal, 50. Tarres, 50. Pierre,

100. Philippe, 100. Danielle, 50.

G.P.S. JUSSIEU : Claude, 50. Suzanne, 30. Alain, 20. Sébastien, 20. Jeanne, 50. Marie-Christine, 35. Danièle, 100. Micheline, 50. Jean-Claude, 10. Philippe, 50. Christiane, 10. Jean, 30.

PARIS : Aline (Abeille-Paix), 100. Dominique C., 100. Un petit commerçant, 50. Roland, 20. Nadine J., 30. Un agriculteur, 60. P. et M.A. Thomas, 50. Laurence, 200. Babeth, 100. Dominique Genay (UAP), 100. José, étudiant fac de Nanterre, 50. Pascal, étudiant (UER de droit), face de Nanterre, 100. Franck, lycéen sympathisant avec les idées révolutionnaires, 10.

NANCY - LORRAINE : Une sympathisante, 10. Balland, 30. Knobloch, 100. Sunic, 20. Dominique, 20. Alain, 20. Grosjean, 10.

BOURGES : Sans trop d'espoir, 30. Sympathisant, 15. Un éducateur spécialisé, 10.

ORLÉANS : Une sympathisante, 200.

ROUEN : Sympathisants St-Pierre-les-Elboeuf, 200. Gisèle, 100. Marie, 100. Hélène, 100. Daniel Zyntier, 200. Lamy, 50. Bazine, 20. Sheric, 20. Demottes, 50. Zuzu, 100. Marie-Thérèse Mendy des machines à étuis, 10. Des sympathisants du Havre, 80.

CKD RENAULT : Paris Jean-Pierre, 100. Patrick, 100. Nicole, 15. Michel, 10. Dédé, 15. Roger, 10. Henri, 5. Henri, 10. Romain, 5. Dominique, 5.

CPAM ROUEN : Par souci de démocratie, 10. Catherine, 30. Michel, 10. Le trait, 30.

PAS-DE-CALAIS : Dominique F, 50. Colette, 5.

BELGIQUE : Christiane Michaux, 50.

TOULOUSE (AUDE) : Gadier, 50. Un copain, 50. Pour une candidate révolutionnaire au Parlement, 30. Copains de l'APC, 20. 10. 10. 10.

SAINT-ETIENNE : P.H., enseignant, 50. Parent sympathisant, 20. Annie G., prof, 50. Mme Faure, 15.

MARSEILLE : Serge et Brigitte, 50. URSSAF : délégué du personnel CGT, 10. D. Théric, 10.

CHAMBERY : Un couple de sympathisants, 200.

GRENOBLE : Serge, 30. Frère d'un copain, 20. Pour LO, 10. Jean-Claude, 30. Retraités, 40. Michel, 30. Des amis, 40. René, 10. Anonyme, 18. M. Beltrano, 5. Mme Bernard Paulette, 5. Anonyme, 5. Un sympathisant, 200. Marie-Pierre Mouello, 30. Jocelyne, 50.

SAVOIE : Garcia Bernard, 25. Christian Camacho, 30. Un copain, 300.

MONTLUÇON : Parents de copain, 100. PTT La Roche Blanche, 50. Prof, 50. Travailleur Banque de France, 50.

LORRAINE : Rausch Maurice, 20.

Total à ce jour :

1.296.717 F

# 1956-1958 : le Front Républicain (suite)

## Mai 1957 - avril 1958 : Après la chute de Guy Mollet : quand les socialistes au gouvernement couvraient la politique du « dernier quart d'heure » en Algérie

Dans les derniers numéros, nous avons relaté comment le gouvernement à direction socialiste de Guy Mollet, après avoir été élu sur un programme de paix en Algérie, y avait intensifié la guerre. Après le vote des pouvoirs spéciaux et l'envoi du contingent, il s'était lancé dans l'expédition de Suez, et il avait généralisé la torture en Algérie.

Nous relatons cette semaine la chute de ce gouvernement Guy Mollet, et comment les socialistes continuèrent à participer aux gouvernements suivants, à l'époque où, au nom du « dernier quart d'heure en Algérie », l'armée française arrêtait, torturait et assassinait à grande échelle.

### Mai 1957 : la droite fait chuter Guy Mollet sur le vote des impôts

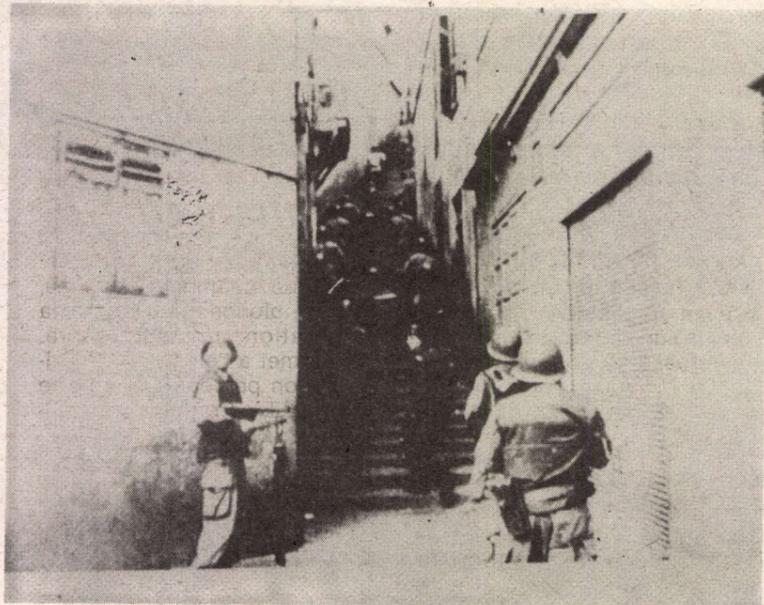
Le 21 mai 1957, le gouvernement présidé par Guy Mollet est mis en minorité à l'Assemblée. C'est sur le vote de nouveaux impôts que le gouvernement pose la question de confiance à l'Assemblée et chute. *France Observateur* du 16.5.57, décrit ainsi la situation avant le vote : « Tout semble indiquer que le gouvernement se heurtera à des obstacles quasi-insurmontables. La bataille parlementaire va se concentrer sur une des propositions : la suspension de l'exonération fiscale, accordée aux sociétés sur l'augmentation de la valeur de leurs stocks en 1956. Non seulement c'est le gros morceau (puisqu'on en attend 82 milliards), mais surtout c'est la bête noire des milieux patronaux qui assimilent cette taxation de la décote-stock à un impôt sur le capital. (...) Les attaques dont il sera l'objet seront très vives, car dans son bilan 1956-1957 se trouvent inclus près de 600 milliards d'impôts nouveaux (182 pour 1956 et 402 pour 1957). En le lui rappelant la droite lui reproche surtout les « libéralités » du Fonds National Vieillesse et des congés payés. Elle oublie que les projets « sociaux » n'ont justifié que 257 milliards, le surplus ayant été demandé pour la guerre d'Algérie ». C'est clair : la droite juge que le moment est venu de « couper la corde ». Guy Mollet a usé son crédit d'homme de gauche en intensifiant la guerre d'Algérie. Dans le Parti Socialiste, l'opposition à sa politique grandit. Dans le Parti Radical, des critiques se font entendre, en particulier celles de Mendès-France depuis qu'il a quitté le gouvernement Mollet. Le Parti Radical, qui lui avait apporté son soutien lors des

élections de 1956, alors qu'auparavant il soutenait la droite, ne souhaite pas partager le discrédit de Guy Mollet. Et la droite elle-même se débarrasse du politicien qui lui a permis de faire accepter sa politique à l'opinion de gauche, une fois cette politique irrémédiablement engagée. Désormais, les gouvernements ne seront plus présidés par des socialistes, mais par des hommes politiques plus à droite, radicaux comme Bourguès Maunoury ou Gaillard à partir de novembre 1957. Mais le Parti Socialiste continue à y participer.

Guy Mollet se justifie auprès des militants socialistes au congrès de Toulouse par ces formules : « Dans quelle pensée socialiste êtes-vous allés chercher que l'indépendance des peuples est inscrite dans la marche de l'histoire ? » ; et encore : « Suffit-il que les hommes prennent les armes pour qu'on leur reconnaisse le droit de parler au nom de tout un peuple ? » (*France Observateur* du 4.7.57). Lacoste, le ministre-résident qui s'est illustré dans l'intensification de la guerre en Algérie, péroré à Alger : « Je suis là, bien là, encore là, et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour rester là ». (*France Observateur* du 11.7.57).

### Juillet 57 : les pouvoirs spéciaux au gouvernement Bourguès-Maunoury

A nouveau les pouvoirs spéciaux sont votés au gouvernement, avec le plein accord des socialistes. *L'Express* du 26.7.57 rapporte ainsi cette conversation : « M. Gilbert Jules, ministre de l'Intérieur, n'a pas caché dans des conversations privées que l'attitude de certains ministres socialistes au cours du débat l'avait fortement surpris. Ceux-ci



Sous le gouvernement Guy Mollet, Massu prend les fonctions de préfet d'Alger. L'armée quadrille la ville. En intensifiant la guerre, Guy Mollet a bien préparé le terrain aux gouvernements qui lui ont succédé.

(Photo AFP et photo extraite du film *La bataille d'Alger*).

en effet ont accepté sans hésitation le principe des camps d'internement. Mais ils ont insisté pour que les camps soient installés en Algérie et non sur le territoire métropolitain. Et M. Gilbert Jules qui leur demandait pourquoi ils formulèrent cette exigence s'entendit répondre : « En France, ces camps feraient mauvaise impression auprès de nos électeurs, tandis qu'en Algérie, ils ne les verront pas ».

Les dépenses militaires atteignent des chiffres inégalés jusqu'alors : de 48 milliards en 1955, le budget militaire passe à 315 milliards en 1956, et 378 milliards en 1957, 4 fois plus qu'en Indochine aux jours les plus sombres de la guerre.

### « Lacoste nous a rendu de grands services »

Le gouvernement engage toutes ses forces dans la guerre. La bataille d'Alger fait rage durant l'été 1957. A grande échelle, l'armée pourchasse, arrête, torture et assassine. A tel point que plusieurs faits font scandale. En juin, c'est la disparition d'Henri Alleg et de Maurice Audin. En juillet, c'est la condamnation à mort d'une jeune femme de 22 ans, Djamilia Bouhired, arrêtée puis torturée lors de la poursuite du dirigeant du FLN, Yacéf Saadi.

C'est bien à juste titre que le chef de file des ultras d'Alger, Alain de Sérigny, peut s'écrier fin septembre : « Lacoste a été très bien. Il nous a rendu de grands services ». (*L'Express* du 27.9.57).

### Septembre 57 : le gouvernement Gaillard. Le bombardement de Sakhiet

Le 30 septembre, le gouvernement Bourguès-Maunoury est remplacé par le gouvernement Gaillard, qui comprend une participation socialiste, et maintient Lacoste en Algérie. Il va égaler le précédent.

Le 8 février 1958, l'opinion apprend le bombardement de Sakhiet à la frontière tunisienne. Selon les termes des militaires, c'est presque une opération de routine. Salan dans son communiqué le jour même déclare : « Seuls ont été atteints les objectifs militaires... Le village est intact aux 9/10... L'école de Sakhiet Sidi Youssef est intacte... Aucun véhicule de la Croix Rouge n'a été aperçu pendant le tir ». En fait l'armée française vient de pilonner le village. 11 bombardiers B 26 et six bombardiers escortés de 8 chasseurs ont mitraillé la population civile, le samedi 8 février au matin, jour de marché, faisant 69 morts dont 21 enfants. La veille, Lacoste était dans la région frontalière et déclarait lors d'une conférence de presse : « Nous sommes engagés dans une bataille de frontière, c'est-à-dire dans une bataille contre l'irruption en Algérie d'éléments armés venant de l'extérieur... Nous sommes en présence d'un effort accru des rebelles venant de Tunisie pour tenter de pénétrer en Algérie avec un armement moderne important. Il faut arrêter ce mouvement. C'est cette détermination que je suis venu apporter ici. Les moyens matériels et humains nécessaires à la



réussite de cette action ne feront pas défaut ». A une question sur l'aide de Bourguiba aux maquisards, il répond : « Ce voyage a pour but de mettre un terme aux entreprises de M. Bourguiba. C'est tout ce que j'ai à dire à ce monsieur ». (*France Observateur* du 13.2.58).

Après Sakhiet, il déclare : « Je n'ai rien su de cette affaire. C'est le déclenchement automatique d'une réaction à l'échelon local ». (*France Observateur* du 13.2.58).

Le retentissement de Sakhiet dans l'opinion publique mondiale est considérable. Même les USA se sentent obligés de désapprouver. L'ambassadeur de France aux USA est ainsi reçu par Foster Dulles : « L'entretien est désagréable, franchement désagréable pour M. Alphand. Il en sort l'air abattu, le teint gris terne. Il vient d'entendre ce que rarement l'ambassadeur a l'occasion d'entendre du ministre des Affaires étrangères du pays dans lequel il est accrédité ». (*France Observateur* du 13.2.58).

Les gouvernements américain et anglais proposent leurs bons offices pour régler le conflit entre la France et la Tunisie. Mais en France, le gouvernement couvre. *France Observateur* du 13.2.58 rapporte cette conversation : « Mendès-France : « Il y a ici quatre ministres. Etiez-vous au courant, oui ou non ? ». Maurice Faure : « Vous savez bien que non ». Gaillard : « Aucun ministre n'était au courant. Mais j'ai le sens de l'Etat, je couvre la décision des militaires ».

Mais l'armée française et le gouvernement sont bel et bien enlisés en Algérie. La situation est inextricable. Le 15 avril, le gouvernement Gaillard, mis en minorité, tombe. Un mois plus tard, De Gaulle sera au pouvoir.

Nelly MEYER

## Hassan II organise la répression contre tout un peuple

Des dizaines de personnalités de l'opposition marocaine sont actuellement traduites en justice aussi bien à Casablanca qu'à Rabat à la suite des événements des 20 et 21 juin derniers.

La justice marocaine les accuse « d'incitation par la force à des manifestations illégales » et d'être responsables « d'actes de pillage » ou encore de « réunions armées sur la voie publique ».

Les tribunaux s'appuient sur des procès-verbaux prétendument signés de la main des accusés pendant leur détention. Or certaines personnes ont été arrêtées loin des événements. C'est le cas de M<sup>e</sup> Benameur, ancien bâtonnier de Rabat, accusé d'avoir pris part à des incendies de bâtiments publics, de pillages et autres violences alors qu'il a été arrêté à son domicile à Rabat. Des dirigeants du syndicat CDT (Confédération Démocratique du Travail) sont accusés de faits semblables alors qu'ils ont été arrêtés au siège du syndicat à Rabat. Le secrétaire, Mohammed Amaoui, a été arrêté à Casablanca alors qu'il se rendait à une convocation du gouverneur, la police l'attendait derrière les tentures...

Evidemment, toutes ces accusations ont été montées de toutes pièces à l'aide de témoignages des policiers. Les peines qu'ils encourent risquent d'être très lourdes.

Si ces procédés bénéficient d'une certaine publicité, par contre, depuis le 20 juin, des centaines de personnes, sinon plus, sont déjà passées en jugement dans le silence, d'autres vont y passer dans les jours et les semaines qui viennent.

Le gouvernement marocain vient d'expulser cinq avocats occidentaux dont l'un représentait la Fédération Internationale des Droits de l'Homme.

Ce geste est la réponse aux déclarations faites récemment par la Ligue des Droits de l'Homme, dont nous relatons la conférence de presse tenue, à Paris, par l'avocat M<sup>e</sup> Mignard, envoyé au Maroc pour enquêter sur les massacres des 20 et 21 juin derniers. M<sup>e</sup> Mignard a montré à l'aide de nombreux témoignages que cette répression n'avait pas fait que quelques dizaines de morts mais des centaines, parmi lesquels de nombreux enfants dont certains furent tués dans le dos, à bout portant.

La dictature marocaine a vu la force que représentaient les quelque 200.000 manifestants de Casablanca, pour ne citer que les chiffres officiels, qui ont tenu la rue toute la journée et montré qu'ils pouvaient tenir tête à la dictature. Depuis, Hassan II cherche à intimider la population.

Il a traité de « vauriens » les manifestants, prévenant que même s'ils étaient 500.000, ils ne lui feraient pas peur. Hassan II se croit peut-être protégé parce qu'il a à sa disposition une armée d'assassins et parce qu'il bénéficie de la complicité des grandes puissances qui laissent faire et se taisent — les gouvernants français sont restés, notamment, très discrets sur la répression au Maroc —, mais il aurait bien tort de se croire à l'abri de la colère de son peuple.

G.F

Casablanca quadrillée par l'armée.

(AFP)



Hassan II remplit les prisons. Ci-dessus, la foule attendant pour la visite des prisonniers de la maison d'arrêt de Casablanca. (AFP)

### Dans une conférence de presse

## M<sup>e</sup> Mignard envoyé au Maroc par la Fédération des droits de l'homme témoigne

M<sup>e</sup> Mignard a séjourné au Maroc du 1<sup>er</sup> au 5 juillet dernier. Il y a rencontré diverses personnalités de l'opposition, des membres du syndicat CDT ainsi que de l'USFP, des médecins, également le secrétaire général de la justice marocaine.

Il explique qu'au Maroc la grève est un droit reconnu par la Constitution, mais avant même la grève du 20 et 21 juin, des arrestations de militants de la CDT et de l'USFP ont été opérées à l'occasion de distributions de tracts ou de poses de panneaux à l'entrée des entreprises.

Au matin du 20 juin, les affrontements avec la police commencèrent quand celle-ci réquisitionna les autobus alors que les conducteurs étaient en grève. Ceux-ci furent molestés et remplacés par des auxiliaires de la police qui, voulant démontrer que la grève était un échec, sillonnèrent les rues de la ville en klaxonnant, provoquant ainsi la population. Puis il y a eu les multiples affrontements entre auxiliaires de police et population pour faire ouvrir les boutiques des petits commerçants (70 % de ceux-ci sont regroupés dans un syndicat). Ils répondirent massivement à l'ordre de grève. Chaque tentative pour faire ouvrir de force ces petits commerces fut l'occasion de nouveaux affrontements. Les enfants se regroupaient autour des auxiliaires de police (surnommés « la merda » par la population), les jets de pierres répondaient aux matraquages. Les auxiliaires furent bientôt largement débordés à Casablanca,

la police également, et c'est l'armée qui fut envoyée dans les rues. Au début de l'après-midi, l'armée ouvrit le feu sur la foule des manifestants de façon systématique. Le lendemain les fusillades ont repris.

M<sup>e</sup> Mignard, faisant état de nombreux témoignages et se fondant sur des chiffres qui lui ont été donnés par les centres de secours des pompiers et par la morgue, a avancé le chiffre de 637 morts. Les autorités marocaines continuent, quant à elles, en dépit de tous ces témoignages, à affirmer qu'il n'y a pas eu plus de 66 morts.

Selon M<sup>e</sup> Mignard, les victimes ont été tuées par balles tirées d'armes à feu individuelles, mitraillettes et fusils. Des personnes sont mortes en détention; les prisonniers ont été entassés dans les commissariats, à la foire de Casablanca, et même dans la grande cave de la banque du Maroc, réquisitionnée à cet effet. Il y a eu des morts par asphyxie, ou par épuisement; M<sup>e</sup> Mignard cite le cas de trois personnes amenées pour être jugées devant le tribunal et qui sont décédées de faiblesse devant le Parquet.

Parmi ces victimes, il y a eu un très grand nombre d'enfants et de très jeunes gens. Des membres du personnel de l'hôpital Averroes de Casablanca ont dit leur réaction de profond dégoût à la vue des corps qu'on leur apportait. Un gosse de 9 ans et demi avait été tué d'une balle dans les reins, un adolescent de 14 ans tué d'une balle de fusil dans l'abdomen, une jeune fille avait la cervelle éclatée, vingt

corps d'enfants avaient été ramassés dans un quartier de banlieue.

Quant à la justice expéditive qui s'est mise en place à la suite de ces événements, elle est bien à l'image du régime qu'elle défend. Sur simple témoignage policier, des peines de cinq ans ont été distribuées à des gens « hagards, affolés, pieds nus, en loques ». Dans le meilleur des cas, un avocat commis d'office prenait connaissance du dossier au moment du jugement. De nombreuses personnes ont comparu avec des pansements à la tête, des plâtres aux bras et aux jambes. Parfois, la procédure criminelle a été appliquée avec des peines extrêmement lourdes. Un exemple: un homme accusé d'avoir pris des bouteilles de lait: dix ans de détention criminelle! Parmi les personnes arrêtées, il y a eu de nombreux jeunes et la corruption s'en est mêlée: les parents venus rechercher leurs enfants dans les centres où ils étaient enfermés ont dû payer tribut aux forces de police qui les détenaient (M<sup>e</sup> Mignard cite les chiffres de 500 dirhams à 8.000 dirhams pour cette « vente d'enfants »).

La version officielle veut assimiler les manifestations de Casablanca à un complot dont il faudrait rechercher les responsables, et les arrestations de dirigeants politiques et syndicaux visent à accréditer cette thèse.

La misère, le désespoir, tels sont les mobiles de la révolte, et s'il y a des responsables à trouver, c'est dans les sommets de l'Etat qu'il faut les chercher.

## La façade lézardée de la démocratie britannique

La Grande-Bretagne connaît depuis plusieurs semaines une vague de violence très profonde, qui exprime la colère, la rage de toute une fraction de la jeunesse ouvrière que la crise économique condamne au chômage, à la misère, à la vie sans but et sans avenir dans les quartiers pauvres des grandes villes anglaises.

Face à cette vague de violence, le gouvernement de Margaret Thatcher ne connaît qu'une réponse : la force. « *Nous n'avons pas le temps de nous livrer à une étude sur les raisons des violences* ». « *Tant que l'ordre n'aura pas été rétabli, nous ne pourrions pas aborder les aspects économiques et sociaux de la situation* », a-t-elle dit, ajoutant : « *Le chômage n'est pas le facteur le plus important des désordres* ».

Il est difficile de montrer plus de cynisme. Et en effet, les mesures qu'envisage le gouvernement britannique tournent toutes autour du maintien de l'ordre. On parle d'autoriser l'emploi de balles en plastique par la police — celles-ci ont tué en Irlande du Nord —, d'interner les manifestants condamnés dans des camps de l'armée, voire même d'envoyer l'armée elle-même contre les manifestants.

L'Etat britannique passait jusqu'à il y a peu de temps encore pour un des moins répressifs, un des plus démocratiques qui soit ; pour un Etat où les tensions sociales étaient adroitement canalisées, grâce à l'alternance régulière au pouvoir des travaillistes et des conservateurs, et au contrôle étroit exercé par les Trade Unions sur la classe ouvrière. C'est peut-être aujourd'hui toute cette façade qui se lézarde. Elle a commencé de le faire, d'ailleurs, depuis des années. La véritable guerre coloniale menée en Irlande du Nord y a contribué. Mais la crise économique qui sévit y a contribué aussi, en donnant ces dernières années aux conflits sociaux un caractère plus rude et plus permanent.

Mais aujourd'hui, la crise a atteint un degré supérieur. Le cap des trois millions de chômeurs a été largement dépassé, sans qu'on puisse entrevoir autre chose qu'une continuation de cette aggravation. Et la violence surgit au sein même de la société britannique, sous forme d'une explosion que les puissants syndicats n'ont aucun moyen de contrôler.

Alors, derrière la façade de démocratie et d'entente sociale, apparaît un Etat qui s'est renforcé ces dernières années dans la guerre coloniale et qui se prépare à en faire autant, avec tous les moyens qu'il faudra, contre la classe ouvrière anglaise elle-même. Tant il est vrai que, lorsque la crise économique atteint de telles proportions, il devient de plus en plus difficile pour les bourgeois, pour les possédants, d'amortir les conflits. De plus en plus ils doivent avoir recours à la force, plus qu'à la persuasion, pour faire tenir tranquilles les exploités.

Refuser de payer la crise, faire face à l'offensive de la bourgeoisie et au renforcement de son Etat, le problème se pose aujourd'hui à la classe ouvrière anglaise. Il se pose d'ailleurs à toute la classe ouvrière, et pas seulement à sa fraction la plus démunie, celle des chômeurs, la seule à entrer en mouvement aujourd'hui. Et c'est d'ailleurs seulement si toute la classe ouvrière — ceux qui ont du travail comme ceux qui n'en ont pas — agit et lutte de façon solidaire et consciente, que la crise actuelle pourra déboucher, pour tous les travailleurs, sur une issue.

André FRY

## La jeunesse ouvrière se venge de l'exploitation

Parties le 4 juillet de Southall, dans la banlieue londonienne, les émeutes ont gagné en dix jours pratiquement toutes les grandes villes industrielles d'Angleterre. A l'heure où nous écrivons, seuls le Pays de Galles et l'Ecosse n'ont pas été touchés. Du nord au sud du pays, d'est en ouest, des dizaines de milliers de jeunes se sont affrontés avec la police, à coups de barres de fer, de cocktails molotov, ou simplement de pierres, détruisant et dévalisant au passage des milliers de vitrines, de magasins, et assiégeant des dizaines de commissariats de police. Au total, plus de 75 villes ont connu de tels affrontements, dont un quart environ dans la gigantesque agglomération de Londres.

Dans les premiers jours, lorsque deux ou trois villes seulement étaient encore touchées, les dirigeants de la police britannique avaient bien tenté d'accréditer l'idée qu'une force occulte était à l'origine des incidents. Ainsi, le 10 juillet, les manchettes des journaux, reprenant les déclarations d'un haut fonctionnaire de la police, annonçaient que quatre hommes masqués avaient été repérés dans les différentes émeutes. Mais le soir même, plus de 25 villes étaient touchées, forçant les autorités à abandonner la fable du petit groupe de terroristes abusant de la crédulité des jeunes.

### La jeunesse ouvrière se venge d'un système qui la condamne au chômage...

En fait, si l'étendue du mouvement et son ampleur prouvent quelque chose, c'est qu'il s'agit bien d'un phénomène social, et non d'explosions isolées ou artificielles. Il y a à l'heure actuelle en Angleterre toute une jeunesse ouvrière qui est en butte au chômage, aux humiliations policières et, pour une partie d'entre eux, au racisme. Toute une jeunesse qui ne connaît rien d'autre que la misère des quartiers ouvriers, où tout se dégrade chaque jour un peu plus parce qu'il n'y a pas d'argent pour réparer, et où la seule entreprise qui embauche est une police toujours plus arrogante. Et, au beau milieu de ces quartiers lépreux, il se trouve encore des promoteurs pour construire de gigantesques centres commerciaux destinés à ceux qui travaillent, mais qui sont ressentis comme autant d'insultes par des jeunes dont beaucoup sont convaincus que leur situation actuelle de chômeurs a toute chance de s'éterniser. Alors, si cette jeunesse se venge en cassant tous ces symboles de l'aisance et de la facilité, en se servant au passage et en « cassant du flic », seuls les hypocrites peuvent s'en étonner ou s'en indigner.

### ...mais aussi d'une société raciste

Et puis, il y a également le racisme. Car, malgré les dénégations violentes du gouvernement Thatcher, ces émeutes ont aussi un caractère racial, au moins indirect. Est-ce un hasard si seules les villes anglaises comptant une forte proportion de travailleurs de couleur ont été touchées par les émeutes ? Bien sûr, c'est justement dans les secteurs les plus touchés par le chômage qu'on trouve des travailleurs de couleur, parce que ce sont les plus pauvres et les plus exploités. Seulement, il faut bien constater que le Pays de Galles, par exemple, qui connaît le taux de chômage le plus élevé de Grande-Bretagne, mais où la proportion d'immigrés est faible, n'a encore connu aucune émeute. Peut-être n'est-ce d'ailleurs que provisoire, mais une chose est certaine : c'est dans les quartiers où les travailleurs immigrés sont nombreux que le quadrillage policier est le plus important et les brutalités les plus systématiques. Et si les jeunes de couleur ont été les premiers à subir ces brutalités, les jeunes Blancs en ont, eux aussi, plus que leur compte dans ces quartiers. Et c'est de cet appareil d'Etat raciste contre les gens de couleur autant que contre les jeunes que les émeutiers se vengent aujourd'hui.

Sans compter qu'en-dehors du racisme ordinaire des autorités, il y a aussi un autre racisme, autrement virulent. C'est ainsi que samedi 11 juillet, à Walthamstow, dans la banlieue nord-est de Londres, on a enterré les corps calcinés d'une mère de famille pakistanaise et de ses trois enfants. Une nuit, des inconnus avaient déversé de l'essence dans la maison de cette famille par la boîte à lettres et y avaient mis le feu. A Walthamstow, c'est le 3<sup>e</sup> attentat de ce type depuis le début de l'année ; les autres n'ont heureusement pas fait de victimes. Mais les criminels courent toujours et, pour les jeunes Asiatiques du secteur, il est clair que la police se montre beaucoup moins empressée à rechercher les coupables qu'à arrêter les jeunes dont le seul tort est de traîner en groupe dans la rue. Alors, quoi qu'en dise hypocritement Margaret Thatcher, qui peut nier le caractère racial de l'émeute qui a suivi cet enterrement, au cours de laquelle 500 jeunes, qui n'étaient pas tous asiatiques, et de loin, ont affronté la police pendant plusieurs heures ?

### Le gouvernement joue la carte de la terreur

De son côté, le gouvernement Thatcher a fait savoir clairement qu'il ne céderait pas d'un pouce

devant les émeutes. Le ministre du Travail conservateur, qui proposait un plan destiné à créer 500 000 emplois temporaires pour les jeunes, a été vertement rappelé à l'ordre par Margaret Thatcher. La thèse officielle est que seule l'émeute de Toxteth était due au chômage, mais que toutes les autres ont été déclenchées par des bandes de vandales dont le seul but est d'organiser le pillage des magasins. Dans toutes les villes industrielles, les effectifs de police ont été renforcés, en dégarnissant les effectifs des zones rurales de tout le pays. Les policiers ont été équipés de casques et de boucliers pris en toute hâte dans les réserves d'équipement destinées aux troupes d'Irlande du Nord. Mais, surtout, les quartiers les plus « tendus » sont quadrillés en permanence. Tout rassemblement est aussitôt dispersé — dans la plupart des grandes villes, toute manifestation a été interdite pour une durée d'un mois — et les manifestants — ou parfois même seulement ceux qui ont l'air d'avoir l'intention de manifester — sont arrêtés à tour de bras. Si l'on en croit les chiffres collectés par les journalistes, car le gouvernement refuse d'en donner lui-même, plus de 2 500 jeunes ont été ainsi arrêtés au cours de ces dix jours, et la plupart ont été aussitôt inculpés et maintenus en détention. Le nombre d'arrestations est tel que le ministre de l'Intérieur a décidé de transformer des enceintes militaires en camps de détention. Depuis quelques jours, les tribunaux multiplient les heures supplémentaires, les condamnations sont prononcées à tour de bras. Le plus souvent, elles paraissent exorbitantes par rapport au délit d'inculpation : certains tribunaux ont infligé plusieurs mois de prison (jusqu'à 18 mois dans un cas) pour des jeunes qui étaient en possession d'objets provenant des pillages. La plupart des condamnés ont moins de 20 ans, on en trouve même qui ont 11 ans ! Le gouvernement Thatcher, qui trouve que sa justice n'est pas encore assez expéditive, a annoncé la création de tribunaux d'exception pour accélérer les choses.

Bref, le gouvernement essaie de semer la terreur dans les rangs de la jeunesse, en tentant de mettre à l'écart — en prison — les plus actifs, afin de décourager les autres. Pour l'instant, cette tactique n'a pas suffi à faire cesser les émeutes, et rien ne dit qu'elle y parviendra. Ce qui est sûr c'est que, même si elle y parvient, cela ne fera que reculer le problème. Les grandes villes anglaises resteront des poudrières et les risques d'explosion aussi bien que la violence de ces explosions seront à la mesure de l'intransigeance et de la brutalité dont fait preuve aujourd'hui le gouvernement Thatcher.

François ROULEAU



# De un à deux millions de smicards

## Même avec 10 % de plus, le SMIC reste le SMIC

Les « smicards », les travailleurs payés au SMIC, ont été augmentés de 10 % le 1<sup>er</sup> juin. Cela met aujourd'hui le salaire minimum à 16,72 F de l'heure, et à 2.898,12 F brut par mois. Soit, après déduction des charges sociales, quelque 2.500 F net.

Cette mesure a été prise par le gouvernement Mauroy, au nom de la justice, et tant mieux. Mais le « coup de pouce » donné au SMIC, chacun l'a remarqué, est plutôt timide. Surtout si l'on note que, dans ces 10 % d'augmentation, 4,3 % correspondent à l'augmentation des prix de février à mai, et 0,67 % à la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat ouvrier moyen depuis un an, dont la loi prévoit qu'elles doivent être automatiquement répercutées sur le SMIC. Autrement dit, l'augmentation réelle que le gouvernement Mauroy a imposée aux patrons est de 5 % environ. Encore, pour les convaincre d'appliquer cette augmentation, a-t-il cru bon de la compenser par un allègement de 6,5 % des cotisations patronales de Sécurité sociale, mesure d'allègement qui a été étendue à tous les salaires ne dépassant pas 20,06 F de l'heure au 1<sup>er</sup> juin 1981.

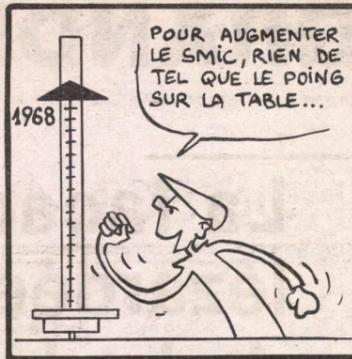
En tout cas, même avec cette augmentation, il est difficile de joindre les deux bouts quand on est smicard. Et les smicards, et plus généralement les travailleurs à bas salaire, restent nombreux dans la France de Mitterrand comme dans celle de Giscard.

Alors, les luttes pour obliger les patrons à ne plus payer leurs ouvriers au lance-pierres restent à mener.

Jean SANDAY



Dans l'alimentation, dans les industries du cuir : les plus fortes proportions de smicards. (Frilet-Miroglio)



## Combien y a-t-il de smicards ?

D'après le ministère du Travail, la proportion de travailleurs payés au SMIC était, en juillet 1980, de 3,7 %. La proportion est trois fois plus forte chez les femmes que chez les hommes : les femmes, qui représentent en nombre 24 % des ouvriers et 44 % des employés, représentent 44 % des ouvriers et 68 % des employés payés au SMIC.

Le nombre de smicards s'élevait à plus d'un salarié sur quatre dans les blanchisseries et entreprises de nettoyage, à environ un sur dix dans l'industrie du cuir (12,1 %), celle de l'habillement (11,3 %), le commerce de gros alimentaire (11,9 %).

Mais l'enquête du ministère du Travail ne porte que sur les établissements industriels et commerciaux de 10 salariés et plus. Or beaucoup de smicards travaillent dans les petites entreprises. Il faut ajouter aussi les ouvriers agricoles payés au SMIC, les domestiques, certains vacataires de la Fonction publique et des collectivités locales, et nombre d'intérimaires.

Il ne faut pas oublier non plus ceux qui gagnent moins que le SMIC : certains travailleurs à temps partiel, les apprentis, les « stagiaires Barre », les jeunes de moins de 18 ans qui subissent « l'abattement d'âge » de 10 % ou 20 %.

En fait, selon les Liaisons sociales, il y avait environ 840.000 smicards au 1<sup>er</sup> juillet 1980, soit 4,6 % des 18,2 millions de salariés. Et l'on peut

estimer que 1,6 à 2 millions de salariés sont touchés par la récente augmentation du SMIC, soit parce qu'ils sont payés au SMIC, soit parce qu'ils sont proches de celui-ci. (Dans ce dernier cas, le « rattrapage » de leur salaire peut être inférieur aux 10 %).

Un grand nombre de salariés, sans être smicards, gagnent de bas salaires. Ainsi, 40 % des salariés gagnaient, en janvier 1981, moins de 3.300 F net par mois. Or tous ceux qui gagnent un peu plus que le SMIC n'ont pas eu droit à la revalorisation de 10 %. Au contraire même, ils sont visés par la « recommandation officielle » du Conseil des ministres du 3 juin dernier, qui a insisté sur la « nécessité de réduire la répercussion de la majoration du SMIC sur les autres salaires ».

## Le changement dans la continuité

Les salaires des mineurs doivent augmenter de 2,3 % le 1<sup>er</sup> juillet.

Pas de quoi rosir de contentement. C'est le cas en particulier pour ceux d'entre nous qui travaillent au jour et qui touchent à peu près le SMIC. Il y a eu, paraît-il, une augmentation du SMIC mais, nous, on n'en a pas vu la couleur.

Les Houillères considèrent que les indemnités logement et chauffage font partie ou non du salaire de base, suivant ce qui les arrange.

Lorsqu'on est en congé

La plus forte augmentation du SMIC :

**C'ETAIT EN JUIN 68 !**

De juillet 1980 à juillet 1981, en passant de 14 F à 16,72 F, l'augmentation du SMIC aura été de 19,43 %. C'est davantage que les cinq années précédentes (les augmentations de juillet à juillet avaient totalisé de 11 à 15 %). Mais c'est comparable aux augmentations des années 1972 à 1975 : de juillet d'une année à juillet de l'année suivante, les augmentations avaient totalisé 20,97 % ; 23,17 % ; 17,91 %.

En juin 1968, quand le SMIG a augmenté de façon importante, de 35 %, c'était à la suite d'une grève générale et pas d'une décision gouvernementale.

maladie, les indemnités sont calculées sur le salaire de base. Mais lorsqu'il s'agit d'augmenter les smicards, on considère que le total de ce qu'on touche nous place au-dessus — un peu — du SMIC.

Les soi-disant avantages en nature apparaissent bien pour ce qu'ils sont : une aumône destinée à nous faire avaler la pilule de nos bas salaires et de nos mauvaises conditions de travail.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière, Mines de Carmaux.

## Du SMIG au SMIC

C'est la loi du 11 février 1950 qui avait institué le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG). Le SMIG fut indexé sur un indice de prix par la loi du 18 juillet 1952, dite de « l'échelle mobile des salaires ». Il devait être relevé quand l'indice gouvernemental augmentait de 5 %. Mais l'indice d'alors (les 213 articles) comportait 41 articles d'alimentation, mais aucun fruit et aucun légume à part les pommes de terre. Il prenait en compte 115 objets manufacturés, parmi lesquels le bocal de conserve, la scie à bûche, la balle de tennis... Le loyer n'entrait que pour 2,1 % dans le calcul de l'indice.

Il fallut attendre février 1954 pour que le SMIG soit augmenté. Malgré l'augmentation des prix, le SMIG était resté au même niveau pendant 29 mois.

L'indice des prix, base de calcul du SMIG, fut l'objet de nombreux changements, confinant souvent à la manipulation. On est passé de l'indice des 179 articles en 1957 à celui des 259 articles en 1966, puis à l'indice des 295 « postes de dépenses » en 1971.

Dans le cadre de ce qu'il nomma la « nouvelle société », le gouvernement Chaban-Delmas, par la loi de janvier 1970, remplaça le SMIG par le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance, le SMIC, qui s'applique aujourd'hui.

Le SMIC est augmenté dès que l'indice de l'INSEE, sur

lequel il est indexé (indice des 295 postes), a augmenté de 2 % depuis la dernière revalorisation du SMIC.

Outre son indexation sur les prix, le SMIC peut, d'après la loi de 1970, être revalorisé chaque année, en fonction de la « croissance de l'économie ». C'est ainsi que, selon Chaban (dont, rappelons-le, l'actuel ministre de l'Economie, Delors, était un des conseillers), le SMIC devait permettre de « substituer à la notion statique de minimum vital garanti la notion dynamique de salaire minimum croissant avec le développement économique ». Mais la seule garantie donnée était que l'accroissement annuel du pouvoir d'achat du SMIC ne pourrait pas être inférieur à la moitié de la progression du pouvoir d'achat du salaire ouvrier moyen, la vérification devant être faite le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Ceci, en principe, pour éviter que le SMIC ne prenne trop de retard sur la moyenne des autres salaires.

En fait, les gouvernements ont pu se montrer généreux à peu de frais en décidant des augmentations supplémentaires du SMIC. Ainsi, Giscard avait, après son élection en 1974, augmenté le SMIC de 7,60 % le 1<sup>er</sup> juillet, augmentation qui intervenait après celles de mai (6,30 %) et de mars (3,10 %). Au fond, les 10 % de Mitterrand renouent, on le voit, avec une tradition. Mais ce n'est pas cela qui règle le problème des bas salaires...

## THOMSON-CSF - Bagneux

### Le patron veut forcer sur les heures supplémentaires

Quelques jours seulement après les discussions patronat-syndicats où l'on a parlé de la semaine de 39 heures, la direction convoque le Comité d'établissement de Thomson-Bagneux pour lui demander son avis sur un contingent d'heures supplémentaires de 2 heures par jour, pour une soixantaine de personnes, jusqu'à décembre 1981. Elle avait fait de même il y a quelques mois avec une dizaine de câbleurs et mécaniciens. Il s'agissait d'accélérer l'état d'avancement d'un matériel radar pour l'Indonésie. Cette fois il s'agit de terminer le matériel. Il y a pas mal de dizaines de milliards d'anciens francs derrière, et la Thomson y tient.

Au Comité d'établissement, la direction n'a pas hésité à jouer le grand jeu. En plus de la direction au complet, en plein mois de juillet, un ingénieur commercial et un chef de service sont venus apporter leurs arguments les plus convaincants : « On (entendez : eux) a raflé le marché au nez des USA, de la Grande-Bretagne. On a déjà du retard. Si on ne termine pas dans les délais, on risque de voir d'autres marchés du même client nous échapper ». Il y allait presque de l'intérêt national. La direction a admis qu'elle avait pris des risques « terribles » sur les délais, etc.

Les syndicats ont fait des déclarations réaffirmant leur

opposition sur le principe des heures supplémentaires, principalement la CFDT. Mais, ont-ils ajouté... si la direction leur faisait part des éléments des contrats, du planning des travaux... si, pour les autres affaires, cela ne se reproduisait pas, etc. On pourrait voir. Et là-dessus, cela a discuté près d'une demi-journée. Les délégués CFDT, principaux débatteurs, ont obtenu... d'examiner avec les chefs de service les plannings des travaux le lendemain...

C'est sans doute ça qu'on appelle la cogestion... mais ça ne justifie pas de plier nos horaires au bon vouloir des patrons !

(Correspondant LO)

## EGET - Vaulx-en-Velin

### Le patron licencie, licenciions le patron !

Le 15 juin, le patron de l'entreprise EGET (Entreprise générale d'électricité et de travaux) à Vaulx-en-Velin a déposé son bilan. Ce n'est que le 19 juin que nous l'avons appris. En même temps le patron a proposé un plan de restructuration : 108 licenciements sur 164 employés à Vaulx-en-Velin et 70 licenciements sur 210 à l'agence de Saint-Etienne.

Dès le lundi suivant, nous avons contacté les élus locaux. Mardi, nous étions une centaine à manifester devant le tribunal de commerce, et les délégués CFDT, des cadres et le comptable

sont allés demander des comptes au juge. Jeudi, nous sommes allés rejoindre en car nos collègues de Saint-Etienne pour manifester devant la mairie.

Lundi 6 juillet, à l'assemblée générale (50 personnes), nous avons décidé tout simplement... de licencier le patron ! Le lendemain nous avons fait un piquet devant la porte pour l'empêcher de rentrer et lui donner sa lettre de licenciement, où d'ailleurs on le dispensait de son préavis. Il l'a mal digérée et a essayé de faire de l'humour, en demandant s'il avait les mêmes droits que nous, notam-

ment s'il avait droit à ses heures pour aller chercher du travail. Un de nous lui a répondu qu'à son âge (il a 73 ans !) il y a longtemps qu'il aurait dû être à la retraite.

Depuis, nous faisons une permanence 24 heures sur 24. Nous continuons l'occupation, nous empêchons le patron de rentrer. Jeudi 9 juillet aura lieu une réunion à la préfecture avec le préfet et le syndic. Nous sommes décidés à ne pas nous laisser faire.

Correspondant L.O.

## MICHELIN - Cholet

### Le patron annonce du chômage partiel

A Michelin-Cholet, l'ensemble de la maîtrise vient d'annoncer que le patron va probablement nous mettre en chômage partiel à partir du mois de septembre. Pour commencer, ce serait de 1 à 3 jours par mois pour tout le monde. Puis, si nécessaire, des mesures touchant des ateliers particuliers seraient prises. Cela concerne l'ensemble des usines du trust dans le monde. En Grande-Bretagne, 15 000 travailleurs de chez Michelin chôment déjà un jour par

semaine.

A Cholet, la nouvelle a été accueillie très différemment suivant les cas. Malgré les promesses d'une indemnisation de l'ordre de 95 % du salaire, certains sont inquiets et se demandent déjà si, même dans ces conditions, les fins de mois pourront être bouclées.

Par contre, d'autres se réjouissent du fait qu'on va travailler moins longtemps. On entend ce genre de réflexion : « Depuis le temps qu'on cotise aux ASSÉDIC,

on va quand même en profiter un peu », ou : « Ça fait longtemps qu'on réclame une réduction du temps de travail » !

Mais ceux qui sont les plus gênés pour l'instant, ce sont les chefs qui annoncent la nouvelle. Quelques mois auparavant, ils disaient partout que les bruits concernant le chômage dans l'usine n'étaient pas fondés et étaient mis en circulation par des éléments voulant semer le doute dans les esprits !

(Correspondant LO)

## Le chômage toujours en augmentation

Le chômage ne diminue pas, loin de là. Ainsi, selon les statistiques du ministère du Travail, 34 770 salariés ont été mis au chômage uniquement pour le mois de mars dernier. Ce qui, comparé au mois de mars 1980, est une augmentation de 50,5 %.

Mais, comparé au chômage partiel, ce n'est rien puisque, toujours selon le ministère du

Travail, le nombre de journées de travail indemnisées a été en avril 1981 de 2 176 460, soit une augmentation de... 385,5 % par rapport à avril 1980 : c'est une augmentation record. Cela signifie que des centaines de milliers de travailleurs, bien qu'ils gardent leur emploi, subissent une amputation plus ou moins grande de leur salaire, et voient ainsi leur pouvoir d'achat diminuer.

## PTT

### Quitte à partir, partons où nous voulons !

Au centre de tri d'Issy-les-Moulineaux, comme dans toute la région parisienne, nous sommes de nombreux jeunes venus de province qui souhaitons retourner dans notre région d'origine. Et pour nous, l'installation à Paris, imposée par les PTT, n'est que provisoire.

C'est ainsi que 150 jeunes du centre d'Issy-les-Moulineaux sont logés par quatre dans des F4 où nous payons chacun 390 à 490 F par mois. Fin juin, l'administration a annoncé à une vingtaine d'entre nous, présents depuis deux ans, que nous avions deux mois pour trouver un autre logement. Une façon

originale de passer des vacances !

Mais personne n'a envie de déménager. Des pétitions ont circulé et le 8 juillet, à une trentaine de résidents, nous sommes allés expliquer cela à la direction des postes.

L'adjoint au directeur qui nous a reçus a d'abord tenu à préciser qu'il n'était pas compétent pour résoudre le problème, et ensuite qu'il fallait faire de la place pour les nouveaux. Faire de la place, nous ne demandions pas mieux : mais alors, que l'on nous renvoie en province en même temps ! Mais voilà qu'à nouveau il était devenu incompétent !

Correspondant LO

## ÉCHOS DES ENTREPRISES

### LA DIRECTION RETARDE

On voit partout des panneaux publicitaires disant : « La vitesse, c'est dépassé ». On croyait pourtant DBA branchée sur l'automobile.

Mais voilà que les cadences sur les chaînes de composite R5 sont encore augmentées.

Il faudrait faire, à cinq, 21 pièces de plus qu'on en faisait à huit dans l'ancien atelier. Il est même prévu une cadence pour une seule ouvrière, qui ferait le montage, le réglage et placerait les pièces. La femme à six mains, vous connaissez ?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière DBA (Beauvais)

### PUBLICITE MENSONGERE

Aux Chantiers, sur les murs on voit une affiche qui précise : « Vérifiez les élingues ».

Les élingues qui sont employées pour amarrer le matériel avec les grues sont en très mauvais état : certaines même sont à moitié pourries,

elles pourraient servir même de fil de fer barbelé !

Les maillons sont du même acabit, ils sont pleins de jeu.

Quand on veut les changer, on va voir le responsable. Cette personne qui se prétend un grand chef doit être un imposteur car il répond tranquillement qu'il n'y a pas de matériel neuf.

Si une élingue casse, eh bien maintenant on saura à qui s'adresser pour trouver le responsable.

Extrait de bulletin Lutte Ouvrière Chantiers Navals de la Ciotat

### RVI SE RECONVERTIT

Si vous voulez vous faire embaucher à RVI, vous risquez d'errer longtemps dans le bureau d'embauche à la recherche d'une pancarte « Embauche ». Il n'y en a plus. Par contre, vous n'aurez pas de mal à trouver la pancarte « Bureau d'intérimaires ». A croire que malgré ses promesses d'embauche, RVI veuille plutôt se reconverter en agence d'intérim !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière RVI (Lyon-Vénissieux)

Rouen :

## Les locataires de la Grand-Mare veulent un relogement à leurs conditions

Dans la nuit du 5 mai dernier, une HLM « verre et acier » avait brûlé à la Grand-Mare, près de Rouen, en six minutes, faisant deux morts (voir LO n° 680).

A la suite de cet incendie le maire de Rouen, Lecanuet, a ordonné par un arrêté l'expulsion de tous les locataires de ces immeubles avant le 15 septembre. Cela concerne près de 400 familles.

Les locataires bien conscients des dangers qu'ils courent en restant dans ces habitations construites en dehors de toute norme de sécurité savent qu'il vaut mieux partir, mais ce qu'ils ne veulent pas c'est aller n'importe où et n'importe comment.

Or l'office des HLM leur propose une liste de logements qui sont plus ou moins confortables, dont certains sont 300 F, à 400 F plus chers et dont la plus grosse partie est au Vaudreuil, à une trentaine de kilomètres de Rouen. Les frais de déménagement seraient pris en charge... mais uniquement pour les locataires ayant payé leur loyer jusqu'en juin, alors que la moitié environ des locataires sont en grève des loyers depuis l'incendie, c'est-à-dire depuis le mois de mai.

Les locataires de ces immeubles ne veulent pas accepter ces conditions. Ils ne s'estiment pas, à juste titre, responsables de ce qui leur arrive. Organisés en « Collectif », ils ont, lors d'une assemblée générale regroupant 150 personnes, défini leurs revendications, et notamment ils ont exigé :

- le statut de sinistrés ;
- le remboursement de tous les frais ;
- le relogement dans l'agglomération ;
- de continuer à payer l'ancien loyer à l'office des HLM ;
- la réintégration dans la cité une fois les travaux effectués.

Lecanuet fait la sourde oreille. Il voudrait surtout étouffer le scandale, qui n'est pas fait pour remonter sa cote déjà en baisse, et se débarrasser au plus vite de ces gêneurs. Manque de chance pour lui, les gens concernés se sont immédiatement organisés et ne se laissent pas faire.

Correspondant LO



A la Grand-Mare, les commentaires des locataires sur leurs scandaleuses conditions de logement.



A la Villeneuve (Grenoble) :

## Le personnel du supermarché en lutte contre les licenciements avec le soutien des clients

A la Galerie de l'Arlequin, à la Villeneuve de Grenoble, le magasin Gro géré par Docali (les Docks Lyonnais) est menacé de fermeture et son personnel de licenciement.

La direction déclare qu'elle a trop de pertes et prétend que les caissières n'exercent pas une assez forte surveillance.

Le personnel s'est donc mis en grève tournante (5 h sur 8), à partir du lundi 6 juillet.

Une entrevue avec le chef du personnel lyonnais, vendredi 10 juillet, n'a apporté aucune satisfaction au personnel. La direction a annoncé, malgré l'opposition de l'inspecteur du travail, la fermeture définitive du magasin fin juillet et le licenciement de cinq personnes, sur les sept qui sont employées actuellement. En effet, seuls le chef du magasin et le boucher seraient reclassés sur Grenoble, tandis que le reclassement des quatre caissières et du manutentionnaire est envisagé éventuellement sur Vénissieux (banlieue lyonnaise).

La disparition de ce magasin, implanté depuis 1972 à la Galerie de l'Arlequin, quartier populaire qui comprend 2.000 logements, soit environ 7.000 habitants, est très mal accueillie par la population du quartier. En effet, non seulement la « supérette » facilitait l'approvisionnement des familles, mais de plus elle constituait un lieu où les habitants se rencontraient. Quant aux employés, ils étaient connus de tous. C'est pour cela que l'association des habitants de l'Arlequin, la Confédération syndicale des familles, a envoyé une délégation à l'entrevue direction-personnel et envisage une action pour empêcher la fermeture de cette « supérette ».

Les membres du personnel, installés pendant les heures de grèves devant le magasin, avec des panneaux explicatifs de leur situation, bénéficient effectivement de la sympathie des habitants, qui passent signer la pétition de soutien, verser à la caisse de solidarité et encourager les grévistes.

A suivre donc !

Correspondant LO

Beauvais :

## Le meurtre d'un jeune de 19 ans

Dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 juillet, vers minuit, alors qu'il s'apprêtait à partir au bal avec des copains, un jeune de 19 ans, Patrick, a été abattu d'une balle de 9 mm par un inconnu.

L'homme a tiré du terrain vague situé en face de l'immeuble et atteint Patrick en pleine tête, alors qu'il se trouvait à la fenêtre du 4<sup>e</sup> étage avec sa sœur et un copain. On n'a pas retrouvé le coupable, mais il semble bien que le bruit fait par les jeunes soit à l'origine de cet acte.

En tout cas, les conditions de

vie et de promiscuité de cette cité font que tout le monde redoutait un tel drame. Voilà ce que nous a dit une mère de famille de cinq enfants de la cité :

« Tout le monde parle de ce meurtre, dans le quartier. Il faut être inhumain pour ne pas penser à ce gamin. Ici, il n'y a rien pour les jeunes. Ils ne savent pas quoi faire. Et ce qui est arrivé à Patrick pourrait arriver à un des nôtres. C'est pour ça : moi, j'aime les jeunes, mais je voudrais bien quitter la cité. (...) Avant, il y avait encore la salle

de Saint-Jean-loisirs. Mais il y a eu des problèmes et maintenant ça fonctionne juste pour les tout-petits. Il y a des difficultés de subventions. Mais quand ça tournait, c'était mieux. (...)

A peu près en même temps, ils ont installé une annexe du commissariat dans la cité. Mais ça n'a pas amélioré les choses.

Alors les jeunes sont partout. Ils traînent et c'est vrai qu'on les voit plus traîner qu'ailleurs, ce qui fait qu'il ne règne pas la même ambiance ici que dans les autres cités.

Un exemple des problèmes de

la cité : à un moment la municipalité a installé dans la cité un endroit pour faire des brochettes. Ça n'a servi qu'une fois car, dès que des gens s'en sont servis pour faire une petite fête, police et pompiers sont venus puis sont repartis, sur plainte d'autres locataires ».

Cette cité est certes aujourd'hui en cours de rénovation, mais les problèmes se sont accumulés depuis trop longtemps pour disparaître comme par enchantement.

Correspondant LO

Marseille :

## Une maison de retraite scandaleuse... qui n'est pas la seule

Il a fallu qu'un des retraités crie « au secours » et que la police intervienne, pour que l'on se rende compte des conditions révoltantes dans lesquelles étaient logés trente et un retraités dans une maison de retraite de Marseille.

Les 31 personnes âgées qui vivaient là étaient entassées dans des locaux exigus. Et comme il manquait du personnel la direction, entre autres, enfermait les retraités dans les

locaux.

Sans doute cet établissement, dont la propriétaire et directrice a été écrouée, était-il exceptionnellement révoltant. Mais les maisons de ce type sont, de l'avis de la DDASS, de plus en plus nombreuses et le sort qui y est réservé aux vieillards très divers et mal connu. En effet ce type d'établissement, simplement autorisé — et non agréé — par la DDASS, fonctionne un peu comme un hôtel et n'est l'objet que de contrôles épisodiques et

superficiels. Moyennant un prix de 2.000 à 3.000 F par mois, ce qui est peu cher pour une maison de retraite, les personnes âgées trouvent là un hébergement. Mais, souvent isolées et sans défense, elles peuvent se retrouver exploitées par des individus sans scrupules, qui se font de l'argent sur leur dos. L'administration, le voisinage, les familles ignorent ou se taisent. Car c'est aussi de cette indifférence-là que toutes ces personnes âgées sont victimes.

La Lutte de Classe n° 86 de juillet-août est sortie.

Au sommaire :

— La gauche dans le moule de la V<sup>e</sup> République.

— La longue marche du Parti Communiste Français.

— L'extrême-gauche dans les législatives (résultats et analyse).

# A lire pour l'été

Voici une sélection de quelques livres dont nous avons publié les critiques durant l'année écoulée et qui nous ont semblé être de bonne compagnie pour les vacances. Dans ce numéro, nous présen-

tons des romans et des ouvrages de témoignages. La semaine prochaine, nous publierons notre sélection de livres d'histoire et de romans historiques. Il y en a pour tous les goûts...

## ROMANS

### LE JOUR DE CONGÉ d'Inès Cagnati.

Premier livre de cet auteur réédité en collection de poche. Le jour de congé est celui où Galla, lycéenne de 14 ans, prend sa bicyclette pour retourner dans la ferme perdue, isolée de tous où ses parents mènent une vie rude, misérable, sans joie et sans tendresse. Un livre un peu étrange, parfois poignant.

Editions Folio. 180 pages. 7 F environ.

### SARRAOUNIA de Abdoulaye Mamani.

Journaliste et écrivain nigérien, l'auteur retrace un épisode de la conquête de l'Afrique par les Français, au 19<sup>e</sup> siècle.

Editions L'Harmattan, 150 pages. 35 F environ.



### UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE d'André Brink.

Cet écrivain blanc d'Afrique du Sud, dont les livres sont interdits dans ce pays, a obtenu cette année le Prix Médicis pour ce livre poignant relatant le cheminement d'un professeur blanc bien tranquille dans l'univers de la société policière, raciste d'Afrique du Sud.

Edition Stock. 362 pages. 70 F environ.

### LE MONDE S'EFFONDRE de China Achebe.

Dans son livre, l'auteur africain de langue anglaise montre la manière de vivre de certaines tribus ibos avant que les Blancs ne viennent disloquer leur société, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Edition Présence Africaine. 254 pages. 14 F environ.

### CONVERSATIONS SOUS LA LUNE CLAIRE de Vassili Choukchine.

Une série de nouvelles sur la Russie d'aujourd'hui où sont fustigés notables et fonctionnaires

du régime, même si l'auteur, lui, n'a rien d'un oppositionnel.

Editions Julliard. 191 pages. 43 F environ.

### SAID ET MOI de Bertrand Poirot-Delpech.

Le feuilleton du *Monde* paru l'été dernier. Un roman sur l'Algérie et les problèmes des émigrés en France.

Editions du Seuil. 140 pages. 35 F environ.

### L'HARMATTAN de Sembene Ousmane.

Un roman situé à l'époque du référendum organisé par De Gaulle, en 1958, dans les colonies françaises d'Afrique.

Editions Présence Africaine. 311 pages. 18 F environ.

### LA TONDUE de Yves Croussy.

Le regard d'un enfant porté sur le monde des adultes de l'après-guerre, où « la tendresse est aussi rare qu'un dahlia bleu ».

Editions Grasset. 35 F environ.

### LE ROI DES SCHNORRERS d'Israël Zangwill.

Un classique de la littérature juive. Un roman drôle, situé dans l'Angleterre du 18<sup>e</sup> siècle, une farce et une satire des travers de la société juive, de ses organismes figés, de l'arrivisme de ses membres. Le tout vu d'un œil à la fois critique et plein de tendresse pour la communauté juive.

Editions J.C. Lattès. 40 F environ.

### BERLIN ALEXANDERPLATZ d'Alfred Döblin.

Une évocation très vivante du Berlin populaire de 1930, trois ans avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir.

Coll. Folio. 20 F environ.

### LA GRANDE SOEUR de Ding Ling.

Nouvelles et textes poignants parfois qui dépeignent ce qu'étaient les sentiments des paysans à l'endroit des possédants avant 1949 en Chine. Ils aident à comprendre ce qui a attiré au parti de Mao des centaines de millions de paysans chinois.

Collection Flammarion. 284 pages. 60 F environ.

### KYRA KYRALINA de Panait Istrati.

Réédition. Ce roman du grand écrivain roumain, dans son style de conteur oriental, évoque sa jeunesse dans ce qui était encore une partie de l'Empire ottoman entré en décadence.

Collection Folio. 12 F environ.

### ONCLE ANGHEL de Panait Istrati.

Tiré de la longue série des

recits d'Adrien Zograffi. La Roumanie à la charnière du siècle : la misère, la passion et la mort.

Collection Folio. 12 F.

### APRÈS MINUIT d'Irmgard Keun.

A travers une histoire d'amour, l'auteur décrit la réalité d'une partie de la société allemande de 1936 où la peur, le désarroi, l'insécurité dominent.

Collection Balland. 50 F environ.

### LE LONG VOYAGE DE POPPIE NOUGENA de Elsa Joubert.

L'auteur a recueilli les propos d'une femme noire. Celle-ci raconte sa vie en Afrique du Sud depuis 40 ans.

Editions Belfond. 316 pages. 69 F environ.

### LE QUIMBOISEUR L'AVAIT DIT de Myriam Warner-Vieyra.

Un roman antillais qui dénonce de façon simple quelques aspects du colonialisme français.

Editions Présence Africaine. 138 pages. 28 F environ.

### LE PRÉTENDANT AU TRÔNE OU LES NOUVELLES AVENTURES DU SOLDAT TCHOMKINE.

Suite des *Aventures singulières du Soldat Ivan Tchomkine*. Un roman où l'on rit de bon cœur aux dépens de la bureaucratie russe en suivant dans sa prison Ivan, héros involontaire et plein d'humour.

Editions du Seuil. 338 pages. 46 F environ.

### LA LOI DE L'ÉTERNITÉ de Nodar Doumbadzé.

En Géorgie soviétique, un journaliste de renom, un pope et un cordonnier se retrouvent à l'hôpital, discutent et se racontent...

Editions Pygmalion. 223 pages. 40 F environ.

### LAZIK, LE TUMULTUEUX d'Ilya Ehrenbourg.

Roman écrit avant que l'auteur ne devienne stalinien : une critique de l'hypocrisie dominante, des faux semblants qui masquent mal les injustices et les abus en URSS comme dans les démocraties occidentales.

Editions Jean-Claude Lattès. 250 pages. 75 F.

## TEMOIGNAGES

### UN JOUR D'OCTOBRE A SANTIAGO de Carmen Castillo.

L'auteur, militante du MIR chilien, vécut le coup d'Etat de Pinochet en septembre 1973 et la répression qui suivit. Un témoignage sur la sauvagerie de la répression.

Editions Stock. 280 pages. 45 F environ.

### LES CHAMBRES CLOSES, de Germaine Aziz.

En racontant sa vie, Germaine Aziz décrit toute l'horreur de la prostitution. Un témoignage sobre et digne sur le combat d'une femme pour s'en libérer.

Editions Stock. 260 pages. 49 F environ.

### BONJOUR MONSIEUR BOUSSAC, de Marie-France Pochna.

La vie et la carrière de ce célèbre représentant du capitalisme français qu'était Boussac. Malgré les considérations admiratives de l'auteur sur le personnage, le livre montre bien ce qu'ont été les liens entre l'Etat et un des principaux patrons français pendant plus de soixante ans et sous tous les régimes.

Editions Robert Laffont. 380 pages. 60 F environ.

### Réédition en livre de poche : LE PULL-OVER ROUGE, de Gilles Perrault.

Le récit détaillé de l'accusation, du procès, de la condamnation et de l'exécution, en juillet 1976, de Christian Ranucci, accusé du meurtre d'une fillette.

Coll. Livre de Poche. 13 F environ.

### ISRAEL CONNECTION, de Jacques Derogy.

Préfacé par J. Derogy, journaliste à *L'Express*, et inconditionnel du soutien à Israël, ce livre n'en décrit pas moins les trafics, la corruption, les activités et la puissance de la mafia israélienne : Israël est bien un Etat comme les autres... avec ce que cela veut dire d'oppression, de privilèges, de corruption et de crimes.

Editions Plon, 230 pages. 47 F environ.

### LES CHEMINS DE L'EXCLUSION, de Lydia Tchoukovskaia.

Exclue de l'Union des Ecrivains soviétiques en URSS en 1974, l'auteur dénonce la répression, l'absence de liberté et la façon dont la dictature bureaucratique s'exerce contre les écrivains russes. Un témoignage intéressant.

Editions Encre. 220 pages. 50 F environ.

### LA MUTINERIE DU CUIRASSE POTEKINE, de Richard Hough.

Le récit de cette mutinerie qui débuta un mois après la défaite de la flotte russe devant le Japon en 1905. Bien que l'auteur ne partage pas les sentiments révolutionnaires, un ouvrage documenté et intéressant.

Editions Presse Pocket. 185 pages. 8 F 50 environ.

### LA NOMENKLATURA, les privilégiés en URSS, de Michel Voslensky.

Une étude de la bureaucratie russe par un de ses anciens membres, bien placé pour décrire de l'intérieur sa vie, sa mentalité, ses mœurs et les

mécanismes du pouvoir. Intéressant à ce titre, même s'il est parfois fastidieux.

Editions Belfond. 460 pages. 60 F environ.

### LES POLLUEURS, d'Anne Guérin-Henni.

Un livre qui veut attirer l'attention sur les méfaits de la pollution industrielle et sur les possibilités d'y riposter. Ecologiste avant tout, mais très bien documenté.

Editions Seuil. Coll. Politique. 370 pages.

### MEMOIRES D'UN ESCLAVE AMERICAIN, de Frédéric Douglass.

Un témoignage précieux sur ce que fut l'esclavage, par l'un des dirigeants noirs du mouvement anti-esclavagiste au XIX<sup>e</sup> siècle.

Editions Maspéro. 40 F environ.

### KOLYMA, de Varlan Chalamov.

Trente récits sur les camps en Sibirie avant la dernière guerre par un homme qui passa dix-sept ans dans l'un des plus terribles camps de concentration de la Russie de Staline.

Editions Maspéro. 325 pages. 55 F.

### L'AFRIQUE ETRANGLEE, de René Dumont et Marie-France Mottin.

Ce livre est le fruit d'un récent séjour des auteurs dans plusieurs pays africains : la Zambie, la Tanzanie, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Cap Vert. Une dénonciation de la rapine capitaliste qui sévit à l'échelle d'un continent entier avec la complicité de nombreux dirigeants africains.

Editions Seuil. 264 pages. 50 F.

### JOURNAL D'UN PROVOCATEUR, d'André Amalrik.

L'auteur relate sa participation au « mouvement démocratique » en URSS à partir de 1966. Par sa gaieté, ses talents de caricaturiste, son insolence face aux pouvoirs établis, son ironie, ce livre se lit avec profit et plaisir.

Editions Seuil.

### LES DERNIERS REMPARTS FRANCE-AFRIQUE DU SUD, de Bernard Taillefer.

Une dénonciation de l'Apartheid et de la complicité des grands pays occidentaux et de la France en particulier. Des chiffres, des faits, des détails sur l'économie de l'Afrique du sud et sur les firmes françaises qui ont des intérêts dans ce pays.

Editions Sycomore. 50 F environ.

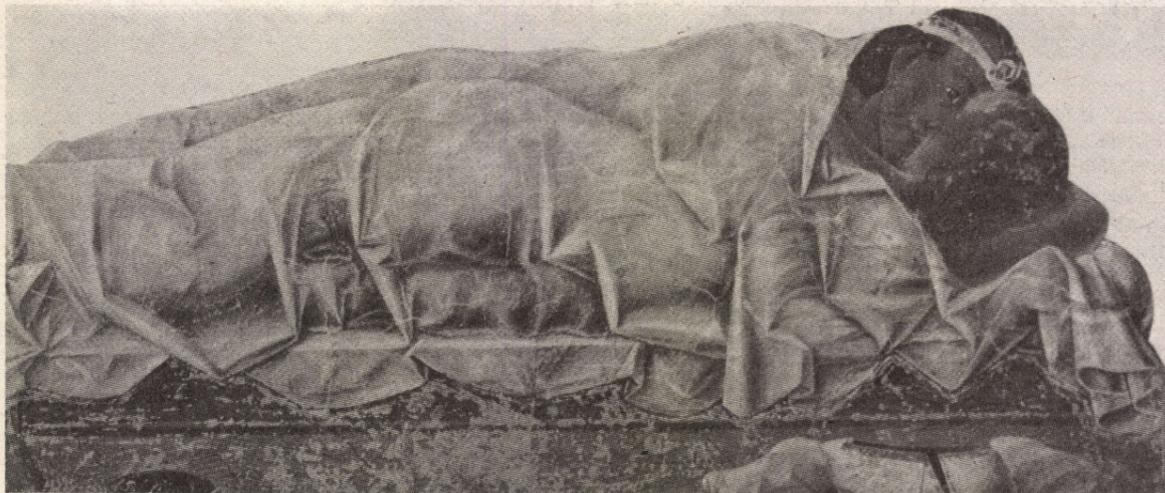
### SUCRE AMER, de Maurice Lemoine.

L'esclavage des coupeurs de canne dans les Caraïbes d'aujourd'hui. Un réquisitoire accablant contre les sociétés sucrières américaines et les gouvernements locaux.

Editions Encre.

## « Les amants de Byzance »

de Mika Waltari



*Les amants de Byzance* est le dernier livre de Mika Waltari traduit en français. Cet auteur finlandais, qui a écrit notamment *Sinouhé*, l'histoire romancée d'un médecin égyptien du XIII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, s'intéresse ici à la Constantinople du XV<sup>e</sup> siècle.

Le fil conducteur de cette chronique, rédigée sous la forme d'un journal, est la passion éprouvée par le narrateur, un homme de quarante ans à l'identité mystérieuse jusqu'à la fin du livre, pour une jeune fille de la haute société de Constantinople. Cette passion s'inscrit dans une époque tourmentée puisque le journal va de décembre 1452 à mai 1453, c'est-à-dire à la prise de Constantinople par les Turcs, une des dates qui marquent la fin du Moyen Âge.

C'est la peinture de cette fin d'une époque qui fait tout l'intérêt du livre. On y découvre les

conflits politiques et religieux internes au monde chrétien : une grande partie des Grecs de Byzance sont en effet peu soucieux de tomber sous la domination du pape et des marchands vénitiens. Beaucoup préféreraient les Turcs aux Latins, y compris parmi le peuple, qui sait que les impôts du Sultan sont moins élevés que ceux de l'Empire chrétien.

On y suit pas à pas la progression du siège : de l'installation des Turcs, si nombreux autour de la ville « *qu'un lièvre n'aurait pu se glisser entre eux* », jusqu'au pillage final, en passant par la vie quotidienne faite de rationnement, de marché noir, de paniques ou ponctuée d'accalmies, suivant les présages divins que l'on croit discerner.

Le narrateur n'échappe pas à cette atmosphère de superstition et de mysticisme, persuadé

qu'il est de lutter « *pour la dernière ville du Christ* », sur la frontière de deux mondes aussi barbares l'un que l'autre, à l'Orient et à l'Occident.

Mais à côté de lui évoluent des personnages beaucoup moins tourmentés par la foi : c'est le cas de Giustiniani, un capitaine génois venu avec ses hommes défendre Byzance, par intérêt et par goût de la bataille ; mais c'est aussi celui de Grant, un ingénieur allemand, qui pense lui, déjà, que « *la science est la seule liberté de l'homme* ».

Par les descriptions comme par la peinture de personnages aux caractères heurtés, l'auteur a cherché à rendre l'atmosphère passionnée d'une époque. Un livre intéressant et qui se lit aisément.

Sylvie MARECHAL

*Les amants de Byzance* de Mika Waltari. Ed. Pandora. 331 pages. 60 F environ.

## « Le vélo rouge »

de Gilles Rosset

*Le vélo rouge*, c'est l'histoire d'une randonnée à bicyclette de trois copains quadragénaires qui parcourent la presqu'île du Cotentin. Et ce périple en bicyclette est en fait l'occasion pour l'auteur de dépeindre la Normandie, en égratignant au passage le nucléaire, la télévision et le centralisme de l'Etat.

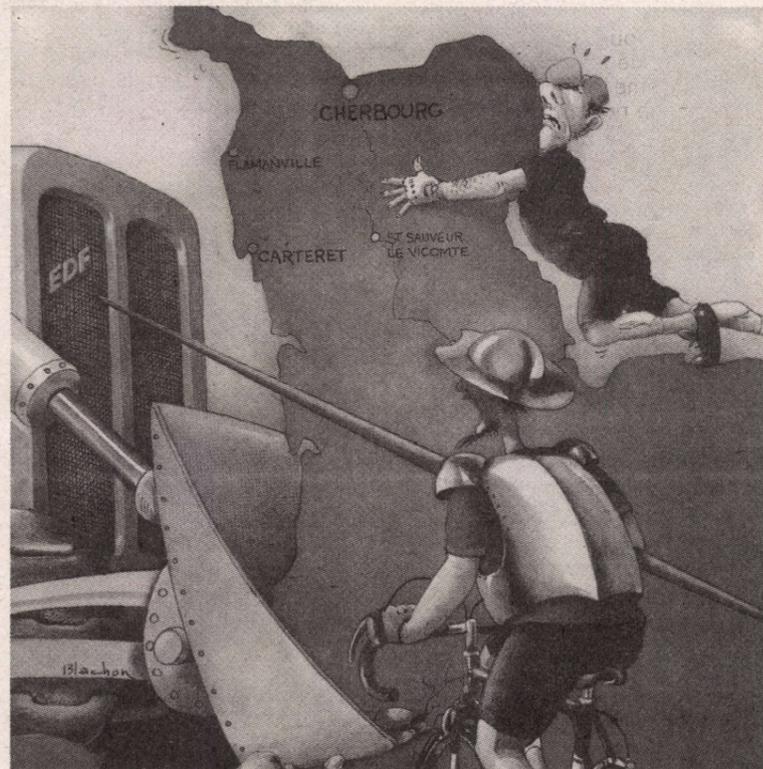
Sur un mode humoristique qui fait penser aux aventures de Don Quichotte et Sancho Pança, nos cyclistes simulent une guerre larvée contre tous les envahisseurs successifs de la Normandie, et surtout contre l'« impérialisme franc ». Ici, Don Quichotte a troqué sa Rossinante contre un « Lejeune » (marque de vélo),

dont le cavalier-cycliste a bien de la peine à monter les côtes. En fait, on ne se prend pas très au sérieux, pas plus qu'on ne prend au sérieux le chauvinisme ou même le régionalisme. Tout cela se fait dans la bonne humeur, entrecoupé d'homériques ripailles, et le cidre coule à flots.

Ecrit dans un style « parlé » et imagé, *Le vélo rouge* est tout indiqué en cette période de vacances. A lire les mains sur le guidon.

Samuel LATAN

*Le vélo rouge* de Gilles Rosset. Ed. Grasset. 45 F environ.



## Sélection télé

### Samedi 18 juillet

20 h 30. TF1 : Nougaro à l'Olympia.

18 h. A2 : Concert Mendelssohn. Le « concerto pour violon en mi mineur » est interprété par l'Orchestre national de France, avec Isaac Stern en soliste.

20 h 30. FR3 : *La poursuite de l'amour*. 3<sup>e</sup> épisode du feuilleton britannique. Histoire romanesque d'une famille aristocratique.

21 h 30. *Madame Columbo*. Eh oui, l'inspecteur avait une femme qui prend le relais d'une nouvelle série. Les téléspectateurs s'essouffleront-ils avant les producteurs ?

### Dimanche 19 juillet

14 h 10. A2 : *Un monde différent*. Les dernières tribus des Philippines. Présentation de groupes ethniques parmi les plus primitifs du monde. Emission réalisée par Frédéric Rossif.

20 h 30. FR3 : *Rue des Archives*. Le thème de cette troisième séquence est « les ouvriers ». Chose peu fré-

quente, les caméras montrent ce qui se passe derrière les hauts murs des usines, et donnent la parole aux ouvrières et aux ouvriers.

20 h 55. TF1 : *Cow-boy*. Western de Delmer Daves.

### Lundi 20 juillet

18 h 20. TF1 : *Histoire de la marine*. Rediffusion d'une série de sept émissions. *A la découverte de la mer* retrace les premiers grands voyages, ceux des Phéniciens, des Grecs, des Romains. Il est aussi question des Vikings et de Christophe Colomb. Une émission qui fera rêver de grand large puisqu'elle a été tournée aux quatre coins du monde, avec la participation notamment d'Alain Bombard, du commandant Cousteau, de Paul-Emile Victor...

20 h 30. TF1 : *La vierge du Rhin*. Avec Jean Gabin. Film réalisé en 1953 par Gilles Grangier, d'après un roman de Pierre Nord. Un drame à suspense dans une compagnie de navigation.

23 h 15. FR3 : *Lire c'est vivre*. Suite de l'émission du 13 juillet sur Flaubert. Pierre

Dumayet évoque la difficulté d'écrire, à travers la correspondance de l'écrivain avec Louise Colet, sur son roman *Madame Bovary*.

### Mardi 21 juillet

18 h 20. TF1 : *Histoire de la marine*. 2<sup>e</sup> émission. *A la découverte du monde* avec les grands voyageurs que furent Vasco de Gama, Magellan, Jacques Cartier. Découverte de routes nouvelles, mais aussi début de la colonisation et du commerce des esclaves.

20 h 30. FR3 : *Minuit sur le Grand Canal*. Film d'espionnage avec Venise comme toile de fond.

20 h 35. A2 : Les dossiers de l'écran. *L'échiquier de la passion* sert d'introduction à un débat sur *Les échecs et les loisirs de l'esprit*.

21 h 25. TF1 : *L'heure exquise*, film de René Allio sur le Marseille de son enfance, sur sa famille, des émigrés italiens venus, comme tant d'autres travailler comme maçons.

22 h 25. TF1 : Hommes et

société. *Jeux de vertige et de peur*. Plusieurs scientifiques s'interrogent sur le rôle des sensations de vertige et de peur cherchées soit dans les jeux par l'enfant, soit dans certains rites des sociétés traditionnelles.

### Mercredi 22 juillet

18 h 20. TF1 : *Histoire de la marine. L'aventure de la voile*. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, grande époque de la marine à voile, fut celle aussi des combats navals sanglants.

20 h 30. FR3 : *Voici le temps des assassins*. Film très noir de Julien Duvivier, avec Danièle Delorme et Jean Gabin.

### Jeudi 23 juillet

18 h 30. TF1 : *Histoire de la marine. Le temps des paquebots*. Les grands transatlantiques, ceux qui transportaient les émigrants vers le « nouveau monde » et ceux qui, comme le *Titanic*, eurent un destin tragique.

20 h 30. FR3 : *Qu'est-ce que maman comprend à l'amour*. Une comédie américaine de Vicente Minelli.

21 h 30. TF1 : *Ceux qui se souviennent*. Emission historique. Les journées de Mai 1936 en France virent les débuts de la grève générale des ouvriers qui chantaient derrière les grilles des usines *Tout va très bien, Madame la Marquise*.

### Vendredi 24 juillet

18 h 30. TF1 : *Histoire de la marine. Les forteresses flottantes*. Le dernier cri des techniques maritimes au service de la guerre.

20 h 30. TF1 : Au théâtre ce soir. *Hallucination*, une pièce à suspense.

20 h 30. FR3 : Le nouveau vendredi. *Dany : un éclat de vivre*. La vie d'un jeune handicapé moteur.

21 h 35. A2 : *Apostrophes : Tous les chemins mènent en France*, avec plusieurs écrivains qui ont exploré la France « profonde » ; parmi eux, Gilles Perrault, pour son livre *Les gens d'ici*.

23 h 05. A2 : *Les tontons farceurs*. Comédie de Jerry Lewis qui interprète dans son film sept personnages différents.

## « Les contes des chrysanthèmes tardifs » de Mizogushi

Ce film de Mizogushi date de 1939 et raconte l'amour d'une servante pour un jeune acteur de théâtre dans le Japon féodal de l'ère Meiji. A l'époque, où il existait de véritables dynasties d'acteurs, le poids des traditions

rendait impensable la liaison d'un « maître » et d'une servante.

Exclus du clan familial qui a le sens de la hiérarchie, les héros quittent Tokyo pour voler de leurs propres ailes et jouer dans une troupe ambulante. Là ils

connaissent misère et démoralisation.

Un film émouvant, et une description intéressante de la société dans le Japon féodal.

O.D.

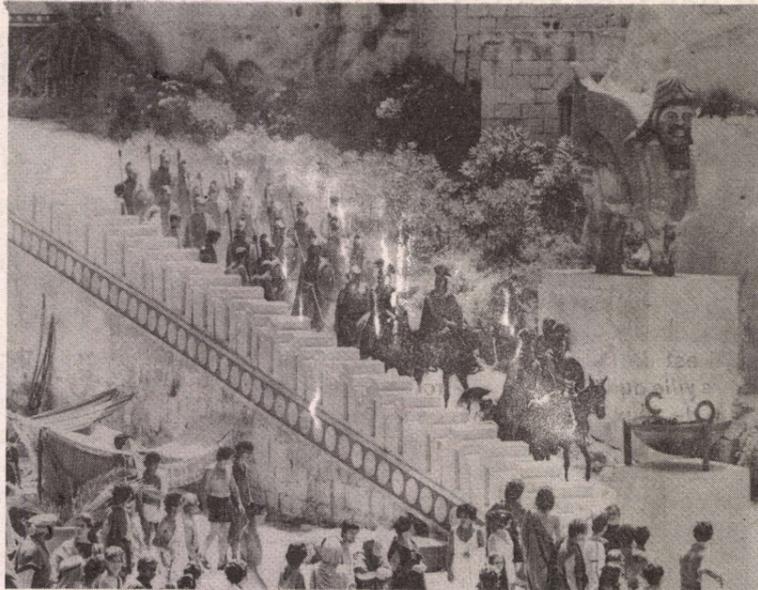
## « Le choc des titans »

Si les chefs-d'œuvre se mesuraient au poids du carton-pâte, du plastique et des accessoires de pacotille, ce film recevrait la palme. En effet, le thème, qui est la légende de Persée, sert de prétexte au réalisateur pour faire s'affronter un beau jeune homme à toute une série de monstres : Méduse, scorpions et autres « Craken » marins. Mais les monstres en question, empêtrés dans leur carapace mécanique, sont plus grotesques qu'impressionnants.

Malgré toute l'énergie dépensée pour leurs chocs, les Titans ne dégagent ni magie, ni féerie. Même de Pégase, le cheval ailé, ne percent que de laborieux trucages. Quant à l'humour, s'il y en a c'est involontaire !

Ni merveilleux, ni frisson, ni dérision, les Titans ne tiennent pas le choc.

A.M.



## « Et pourtant elle tourne »

Philippe est un cinéaste débutant dont personne ne veut accepter le scénario. En désespoir de cause, il prend un travail comme professeur de cinéma dans un cours d'enseignement audiovisuel. Philippe est prêt à tout pour se faire connaître et entrer en relation avec les milieux du « métier ». Par contre, son amie a une conception toute

différente du rôle de l'artiste. Pour elle, celui-ci doit refuser toute compromission avec la culture officielle et ceux qui en contrôlent l'accès.

Elle arrive à convaincre Philippe de son point de vue et celui-ci sabote une projection de film à laquelle le ministre des Affaires culturelles assiste en personne. Il abandonne aussi

son poste d'enseignant en même temps que ses illusions sur la réussite par les « relations ».

Il y a dans le film un petit côté mai 68, mais surtout on s'y ennue beaucoup et on tourne beaucoup en rond. Il est vrai que le titre nous avait prévenus !

D.L.

## « Téhéran 43 »

Cette super-production est, une fois n'est pas coutume, de provenance russe. Le thème de ce film d'espionnage est donc un peu choisi : en novembre 1943, durant la conférence de Téhéran entre les trois « grands », Churchill, Roosevelt et Staline, alliés contre l'Allemagne hitlérienne, un commando nazi cherche à profiter de l'occasion... pour les éliminer tous trois d'un coup.

Autour de ce fait se déroulent les fils d'une intrigue compliquée. Et comme si elle ne l'était pas assez comme ça, on retrouve tous les protagonistes

de l'histoire en 1980 - pas Staline, Roosevelt et Churchill quand même, mais les espions et contre-espions, avec seulement en plus une barbe et des cheveux blancs. Il ressort de tout cela que les nazis, quarante ans après, veulent toujours que l'histoire de l'attentat de Téhéran 43 reste secrète. C'est pourquoi ils suppriment allégrement tous les témoins. Tout au long du film, les mitraillettes et autres automatiques ne chôment pas ; sans parler d'autres moyens plus invraisemblables, comme celui utilisé par cet espion qui, pour

supprimer une faible femme, écrase tout simplement la cabine téléphonique dans laquelle elle se trouve, avec un camion de 10 tonnes !

On le voit, en matière de films d'espionnage, les producteurs soviétiques ne font pas plus dans la dentelle que leurs homologues occidentaux. On sort de là un peu assommé, sinon carrément assoupi. Mais on a au moins appris quelques chose : c'est qu'à l'Est comme à l'Ouest, la culture du navet se porte bien.

S.L.

## Sélection cinéma

### DES FILMS RÉCENTS...

#### CHARULATA. de S. Ray.

Une jeune femme étouffe dans le carcan des conventions de la société bourgeoise de l'Inde du XIX<sup>e</sup> siècle.

14 Juillet-Parnasse (vo). Saint-André-des-Arts 6<sup>e</sup> (vo). Olympic-Balzac Elysées 8<sup>e</sup> (vo). 14 Juillet 11<sup>e</sup> (vo).

#### LA CHASSE A MORT. de Peter Hunt, avec Charles Bronson et Lee Marvin.

Un western dans le Grand Nord canadien...

Cluny Palace (vo). Gaumont Ambassade (vo). Gaumont Richelieu (vf). Montparnasse (vf). Fauvette (vf). Wepler-Pathé (vf).

#### LA PORTE DU PARADIS. de Michael Cimino.

A la fin du siècle dernier, aux USA, les gros propriétaires de troupeaux s'organisent pour empêcher l'installation des nouveaux immigrants.

Hautefeuille Pathé (vo). UGC Rotonde Montparnasse (vo). France-Elysées (vo).

#### CHICANOS. de J. Freedman.

Un film sur le trafic de l'immigration des ouvriers mexicains aux Etats-Unis mené à la manière d'un bon policier.

Maxeville 9<sup>e</sup>. Gaité Rochecouard.

#### LE POLICEMAN. de Daniel Petrie.

Film américain avec Paul Newman dans le rôle d'un policier du Bronx. De l'action, et une description de la grande ville américaine.

#### LES UNS ET LES AUTRES. de Claude Lelouch.

Une grande fresque qui évoque l'histoire des 40 dernières années à travers la vie de plusieurs générations.

Forum Cinéma 1<sup>er</sup>. Paramount Marivaux 2<sup>e</sup>. Paramount Odéon 6<sup>e</sup>. Paramount City Triomphe 8<sup>e</sup>. Publicis Elysées 8<sup>e</sup>. Publicis Matignon 8<sup>e</sup>. Paramount Opéra 9<sup>e</sup>. Paramount Bastille 12<sup>e</sup>.

Paramount Galaxie 13<sup>e</sup>. Paramount Montparnasse 14<sup>e</sup>. Paramount Orléans 14<sup>e</sup>. St-Charles Convention 15<sup>e</sup>. Passy 16<sup>e</sup>. Paramount Maillot 17<sup>e</sup>.

#### TROIS FRÈRES. de Francesco Rosi.

Trois frères retournent à la ferme natale, dans l'Italie du Sud. Une vision de la société italienne et de ses problèmes à travers l'évocation de la vie de chacun d'eux.

Gaumont les Halles 1<sup>er</sup> (vo). Impérial 2<sup>e</sup>. Studio de la Harpe 5<sup>e</sup> (vo). Pagode 7<sup>e</sup> (vo). Elysées Lincoln 8<sup>e</sup> (vo). Sept Parnassiens 14<sup>e</sup>. 14 Juillet 15<sup>e</sup> (vo).

#### ELEPHANT MAN. de D. Lynch.

Inspiré d'un fait réel de l'Angleterre victorienne, le film raconte la vie de John Merrick, l'« Elephant man », ainsi surnommé à cause d'une difformité du visage.

Capri 2<sup>e</sup>. UGC Opéra 2<sup>e</sup>. Cinéches 6<sup>e</sup> (vo). Sept Parnassiens 14<sup>e</sup> (vo).

### ...ET MOINS RÉCENTS

#### LA BATAILLE D'ALGER.

Chronique de cet épisode de la guerre d'Algérie. La gauche était au pouvoir, et les paras de Massu et Bigeard faisaient la loi à Alger.

Daumesnil 12<sup>e</sup>.

#### LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI.

Un intellectuel libéral est exilé par Mussolini dans un petit village.

Studio de l'Etoile 17<sup>e</sup> (vo).

#### LE DERNIER MÉTRO. de François Truffaut.

A travers la vie d'une troupe théâtrale, l'intolérance et l'antisémitisme durant la guerre et l'Occupation.

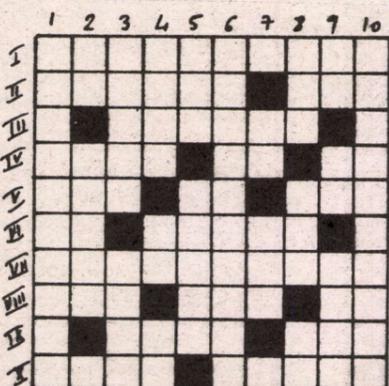
Elysées Lincoln 8<sup>e</sup> (sous-titres anglais).

#### LILI MARLEEN.

L'histoire romancée de la rengaine fredonnée par les soldats allemands sur tous les fronts de la Deuxième Guerre mondiale.

L'Epée de Bois 5<sup>e</sup> (vo). Marbeuf 8<sup>e</sup> (vo).

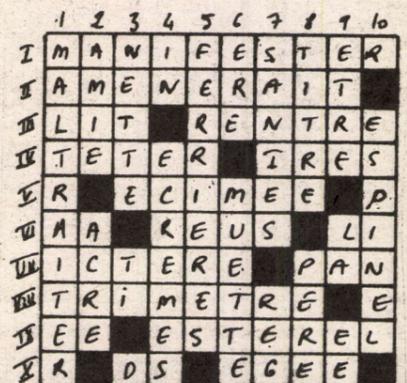
## Mots croisés



**HORIZONTALEMENT.** — I. Crises de foi. — II. Jongle au cirque. Unit. — III. Demeurée. — IV. Messagère ailée. Certains s'y accrochent. Bouts de la tour. — V. Du nom d'un poète allemand. Sur une borne. Poème. — VI. Mesure chinoise. Une vieille pièce de monnaie. — VII. Volontés. — VIII. Possessif. Règles. Ouvre l'œil. — IX. C'est une déclaration. Bouclier. — X. Voyage sans but. Lâcher l'air.

**VERTICALEMENT.** — 1. Rosé à la mode. — 2. Queue de chat. Mieux vaut la visiter que l'habiter. — 3. Attaque incisive. Domina la Russie. — 4. Epoque. Note. Entendu à Marseille. — 5. Morceaux de choix. Certains en vivent. — 6. Il fait sauter. — 7. Préposition. Plus blanc que blanc. — 8. Marche avec peine. Pour Ferré. Lie. — 9. Aux bouts de l'épi. A toi. On peut la faire sans être marié. — 10. Ouvrier conservateur.

### Solution du problème précédent



# Les caravanes de Lutte Ouvrière sur la route de vos vacances

Ça y est, c'est parti. Les premières caravanes de Lutte Ouvrière ont pris la route cette semaine.

Huit pour commencer, auxquelles va s'ajouter, dès la semaine prochaine, une neuvième.

Pour tous ceux qui, dans cette deuxième quinzaine de juillet, sont en vacances dans les régions où passent ces caravanes, c'est là près de cent occasions de rencontrer les militants de Lutte Ouvrière, autant que d'étapes.

Pour ceux qui nous connaissent déjà, soit parce qu'ils nous ren-

contrent dans les ventes de quartiers, soit parce qu'il y a un bulletin dans leur entreprise, ce sera l'occasion de retrouvailles et la possibilité de poursuivre une discussion entamée pendant l'année. C'est aussi, pour tous ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de nous rencontrer, la possibilité de s'informer sur l'extrême-gauche, sur ce qu'est Lutte Ouvrière, sur ce que nous voulons aujourd'hui ; mais aussi, à plus longue échéance, sur les raisons qui font, par exemple, que nous nous

situons à l'extrême-gauche et que nous gardons notre méfiance à l'égard de la gauche qui est aujourd'hui au pouvoir.

Chaque soir, sous le petit chapiteau que plante Lutte Ouvrière, là où vous êtes en vacances, ou peut-être là où vous habitez toute l'année, nous proposerons des projections, diaporamas, etc., suivis d'un débat.

Alors à bientôt, ami lecteur, nous t'attendons à l'une de nos étapes.

